



L'œuvre de l'architecte Edmond Chambert à Bagnères-de-Luchon (Haute-Garonne)

The work of architect Edmond Chambert at Bagnères-de-Luchon (Haute-Garonne)

Alice de la Taille



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/pds/749>

DOI : 10.4000/pds.749

ISSN : 2494-2782

Éditeur

Conseil régional Occitanie

Référence électronique

Alice de la Taille, « L'œuvre de l'architecte Edmond Chambert à Bagnères-de-Luchon (Haute-Garonne) », *Patrimoines du Sud* [En ligne], 9 | 2019, mis en ligne le 01 mars 2019, consulté le 22 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/pds/749> ; DOI : 10.4000/pds.749

Ce document a été généré automatiquement le 22 avril 2019.



La revue *Patrimoines du Sud* est mise à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

L'œuvre de l'architecte Edmond Chambert à Bagnères-de-Luchon (Haute-Garonne)

The work of architect Edmond Chambert at Bagnères-de-Luchon (Haute-Garonne)

Alice de la Taille

- 1 Indissociablement associé à Bagnères-de-Luchon¹ dont il a conçu au milieu du XIX^e siècle l'établissement thermal, l'architecte Edmond Chambert est également l'auteur de différents projets et autres réalisations dans la cité thermale. Son œuvre y est connue par de nombreux croquis et dessins² et est largement conservée sur place. Cette documentation et ces édifices réalisés permettent d'appréhender le niveau de détail de l'architecte et la variété des commandes auxquelles il a répondu.

Éléments biographiques

- 2 Edmond Chambert (1811-1881) est le fils d'un artiste toulousain, Germain Chambert, également marchand d'estampes. Il effectue sa formation à Toulouse, qu'il complète auprès d'Henri Labrousse (1801-1875) à Paris³. En 1833, il regagne Toulouse où il a obtenu un poste d'architecte adjoint de la ville auprès d'Urbain Vitry (1802-1863), architecte en chef de la ville depuis 1830. Il y avait alors quatre postes d'adjoint et Chambert occupait celui de dessinateur⁴. Il obtient une médaille de bronze à l'exposition des Produits des Beaux-Arts et de l'Industrie qui se tient à Toulouse en 1840⁵. Il y avait présenté deux projets : une esquisse de passages publics, bazar et salle de spectacles dans le quartier Saint-Pantaléon de Toulouse et un projet d'abattoirs publics à Auch.
- 3 Il est nommé une première fois architecte départemental de la Haute-Garonne le 25 février 1843⁶ par arrêté du ministre de l'Intérieur et occupe cette fonction jusqu'en mars 1850. C'est à ce titre qu'il est appelé pour intervenir à Luchon à partir de 1846, après les échecs des autres projets de reconstruction des thermes (fig. 1).

Fig. 1



Bagnères-de-Luchon (Haute-Garonne), établissement thermal ; centre de la façade avec le portail monumental

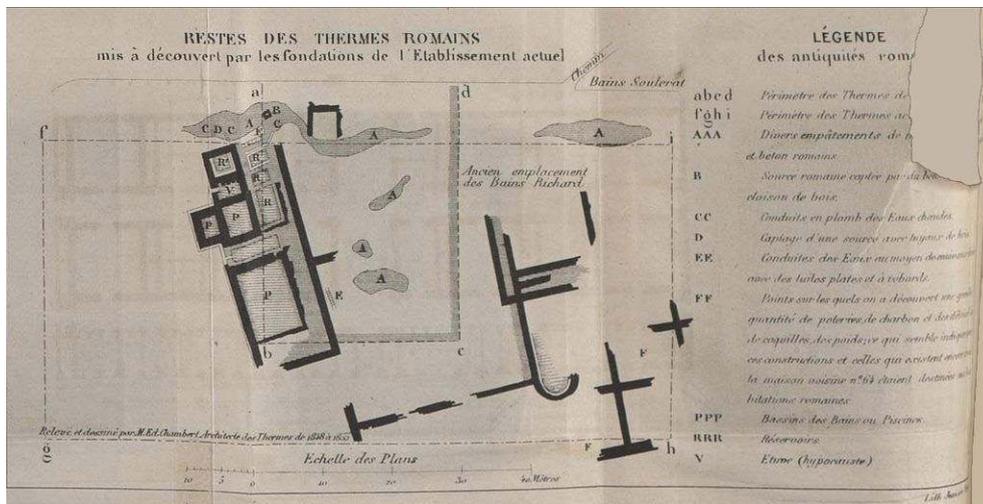
P. Poitou © Inventaire général Région Occitanie

- 4 Le statut d'architecte départemental, outre un revenu non négligeable, offrait l'assurance de commandes multiples. En effet, une hiérarchie de valeur répandue à cette époque privilégiait les édifices publics : la confiance accordée par les instances supérieures (État et département) était la meilleure garantie pour les commanditaires privés ou publics (petites communes et fabriques notamment).
- 5 Remplacé à ce poste par son rival⁷ Jean-Jacques Esquié (1817-1884), il retrouve sa fonction au département entre 1867 et 1870, qu'il complète par la charge d'architecte diocésain de 1868 à 1880, tout cela grâce au soutien du préfet, le baron Pougeard-Dulimbert. Il conserve cette dernière charge plus longtemps en raison des différences de tutelle de ces deux fonctions : dès la nomination du radical Armand Duportal comme préfet en septembre 1870, il se voit en effet retirer le poste au département. En revanche, le ministère des cultes n'entérine pas la décision du préfet pour la fonction d'architecte diocésain qu'il retrouve en novembre 1871. Il signe à ce titre bon nombre de reconstructions d'églises, dont celle de Revel, de type néo-roman.
- 6 En septembre 1874, le ministère des cultes tente de l'imposer à Viollet-le-Duc à la place d'Esquié, révoqué, comme inspecteur des travaux de restauration de l'église Saint-Sernin de Toulouse mais c'est Louis-Pierre de Mortreuil, ami d'Esquié qui obtient finalement la charge⁸. En 1850, Chambert avait par ailleurs été membre éphémère du conseil local des bâtiments civils lors de sa création. Il y reparait à partir de 1867, date de son retour à la fonction d'architecte départemental.
- 7 Le retentissement de son établissement thermal de Luchon et les observations faites lors de son voyage d'étude en Europe, qui avait permis d'affiner son projet, lui valent d'être sollicité pour d'autres constructions similaires : bains d'Audinac (Ariège), déjà en 1844, et de Siradan (Hautes-Pyrénées) en 1860, Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées, projet en 1847), Castéra-Verduzan (Gers, 1850-1853) ou Ax-les-Thermes (Ariège, plans des thermes du Couloubret (1869-1872), et projet non réalisé pour le pavillon Montmorency

(1863-1864)). Il reste associé dans la plupart de ces projets à l'ingénieur Jules François, qui avait réorganisé le fonctionnement hydrologique de Luchon au moment de la reconstruction.

- 8 Membre de la Société archéologique du Midi de la France à partir de 1836⁹, il en fut le trésorier pendant plus de trois décennies. Intéressé par l'archéologie comme nombre d'architectes du XIX^e siècle, c'était un collectionneur d'œuvres d'art, de meubles anciens et d'objets antiques. Il a participé à plusieurs fouilles, notamment en 1841 à Rabastens et sur le site de Martres-Tolosane sur lequel il a publié un article dans le cinquième volume des Mémoires de la Société. Cet intérêt pour l'archéologie l'a conduit, lors des découvertes réalisées à l'occasion de la construction de l'établissement thermal de Luchon, à dresser un croquis situant les vestiges mis au jour (fig. 2).

Fig. 2



Bagnères-de-Luchon (Haute-Garonne), relevé des vestiges mis au jour dans les fondations de l'établissement thermal par Edmond Chambert de 1848 à 1858 (Lambron, *op. cit.*, p. 380)

© Université Bordeaux Montaigne

- 9 Edmond Chambert prit également part au mouvement de redécouverte du Moyen Âge appelé gothique troubadour. Dès 1833, dans le projet qu'il cosigne avec U. Vitry pour la maison Peyranne, rue de la Pomme, à Toulouse, le caractère gothique affiché tient sans doute plus à Chambert qu'à Vitry peu coutumier de ce style. On retrouve cette esthétique médiévale dans l'église de Revel, où elle prend un aspect néo-roman, tout comme à Luchon à la villa Édouard en 1863.
- 10 Sa fille unique, Hyacinthe a épousé l'architecte Théodore-Justin Olivier (1822-1899) architecte diocésain et architecte en chef du département du Tarn-et-Garonne. La dynastie d'architectes s'est poursuivie avec Germain Olivier (1869-1942) et achevée avec Henri Olivier (1917-1978).

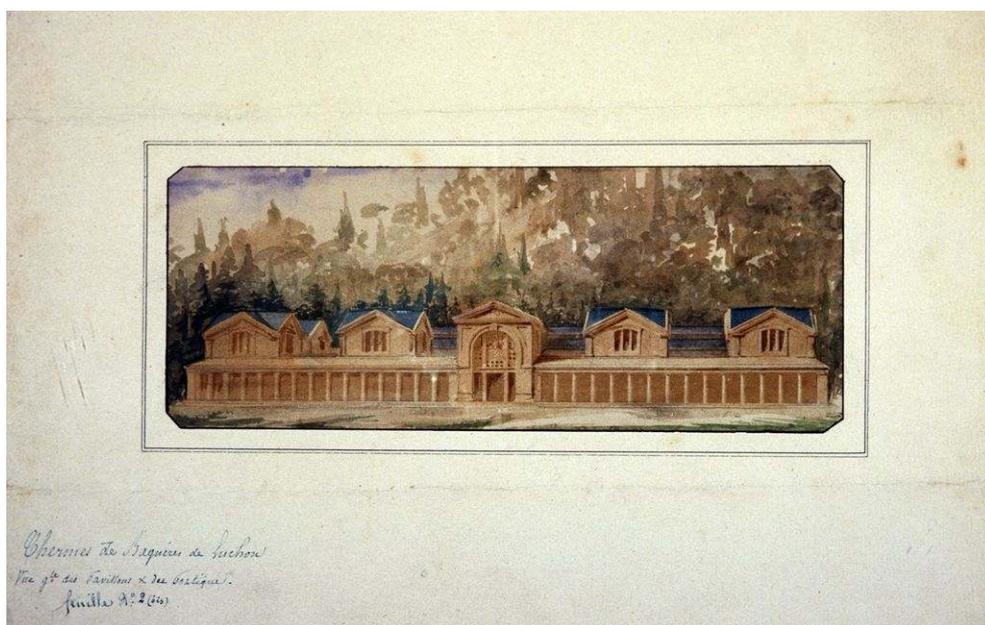
L'établissement thermal de Bagnères-de-Luchon, une architecture classique à l'organisation novatrice

- 11 Lancé depuis 1835, le projet de reconstruction des bains de Luchon s'enlisait jusqu'à l'intervention du préfet Duchâtel. Il confie cette tâche à l'architecte départemental Edmond Chambert en mars 1846 qui en assure le suivi jusqu'à la fin du Second Empire.

La formation du projet

- 12 Depuis 1837, la Ville avait fait appel à Jules François de Neufchâteau (1808-1880), ingénieur des Mines du département de l'Ariège pour améliorer la captation des sources et l'acheminement de l'eau de façon à en préserver la composition et la température. Dès sa nomination, Chambert entreprend avec François une étude préalable des bassins dont les plans, approuvés par la mairie, le 17 décembre 1846 et le 14 janvier 1847, sont réalisés aussitôt en régie pour 41 000 F.
- 13 Le binôme propose également en 1846 plusieurs projets de reconstruction globale mais ceux-ci ne donnent pas satisfaction et sont contestés par la Commission scientifique et artistique¹⁰. Tous s'organisent dans un bâtiment rectangulaire, où les cabines sont alignées le long de corridor ; ce sont surtout les façades ou l'entrée monumentale qui varient. Arcades, serliennes, croisées, pilastres, galeries sont différentes options envisagées pour habiller la façade tandis que colonnes monumentales sous fronton, arcades ou voûte en cul de four à caisson encadrée par des colonnes portant des statues sont proposées successivement pour le portail. L'architecte doute de son projet en raison de son ignorance en matière médicale. Pour l'aider à affermir son parti, le préfet l'envoie alors en mission en Europe pour observer d'autres établissements thermaux. Chambert¹¹ voyage ainsi en Suisse, Savoie, Allemagne et France où il visite notamment Wiesbaden, Aix-les-Bains et Aix-la-Chapelle, Borcetta, Ems, Bade, Vichy, Nérès, le Mont-Dore... Les stations françaises qu'il cite dans son rapport sont celles où sont intervenus les inspecteurs des Bâtiments civils et qui se retrouvent dans le *Choix des édifices publics projetés et construits en France depuis le commencement du XIX^e siècle*, de Gourlier et al.
- 14 Plus qu'aux formes architecturales néanmoins, c'est aux systèmes de distribution, aux articulations et circulations entre les espaces et aux systèmes de ventilation qu'il s'intéresse. Il cherche à moduler au mieux la disposition respective des cabines de bains et des réservoirs et en retire un principe d'organisation important : la nécessité de conduire graduellement les malades aux bains, en chauffant plus ou moins les galeries et les salles. La colonnade de Wiesbaden, de 145 m de long, et l'ordre colossal de l'avant-corps du *Kurhaus* ont pu l'influencer néanmoins sur l'aspect extérieur de l'établissement qu'il allait construire. La colonnade (fig. 3) se conformait à l'héritage des thermes antiques (thermes de Caracalla) : elle permettait d'identifier le caractère non seulement public, mais également thermal du bâtiment. La richesse en marbre des Pyrénées était favorable à la construction de colonnes de marbre ce qui peut expliquer le choix de ce parti à Luchon.

Fig. 3



Bagnères-de-Luchon (Haute-Garonne), établissement thermal ; vue générale des pavillons et des portiques, fonds Chambert

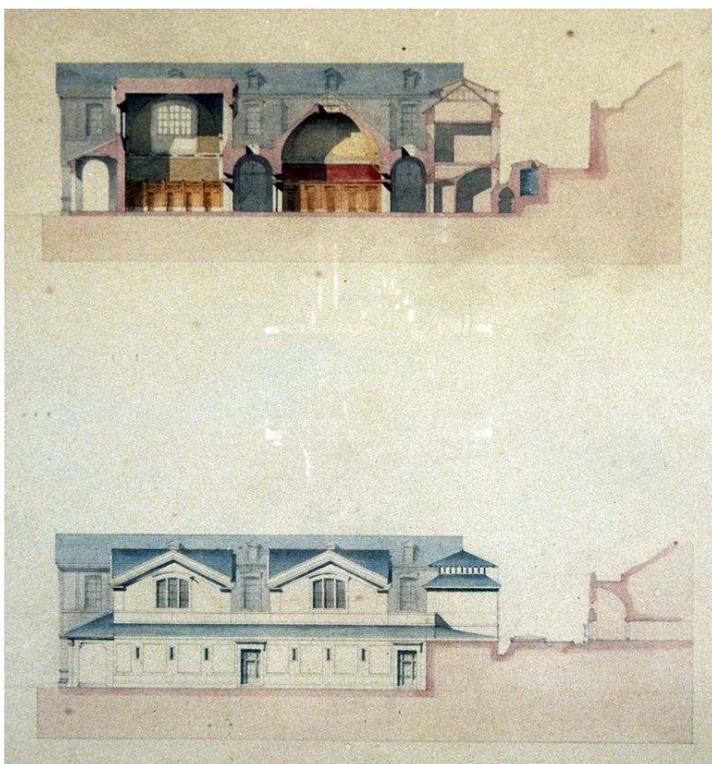
C. Soula © Inventaire général Région Occitanie

- 15 Approuvé par le préfet le 27 janvier 1848, examiné par le Conseil des Bâtiments Civils en mars, le projet est adopté et la première pierre posée le 22 août par Bourgougnon et Cazavan, les commissaires de la République pour le département de la Haute-Garonne. La construction est assez rapide : le gros œuvre est achevé en 1852 mais les travaux durent jusqu'en 1865 pour finaliser l'appareillage et les décors. Le plus long fut d'aménager les installations balnéaires, les instruments de humage et les diverses douches. Cette tâche a occupé Jules François jusqu'en 1862.

Un bâtiment inédit

- 16 Les nouveaux plans que Chambert propose le 25 septembre 1847 reprennent le principe de gradation observé lors de son périple et proposent un établissement grandiose pour un devis de 600 000 francs. Celui-ci suit un plan rectangulaire organisé par une colonnade sur la façade et un hall central perpendiculaire qui dessert les bains disposés en petits pavillons (fig. 4).

Fig. 4

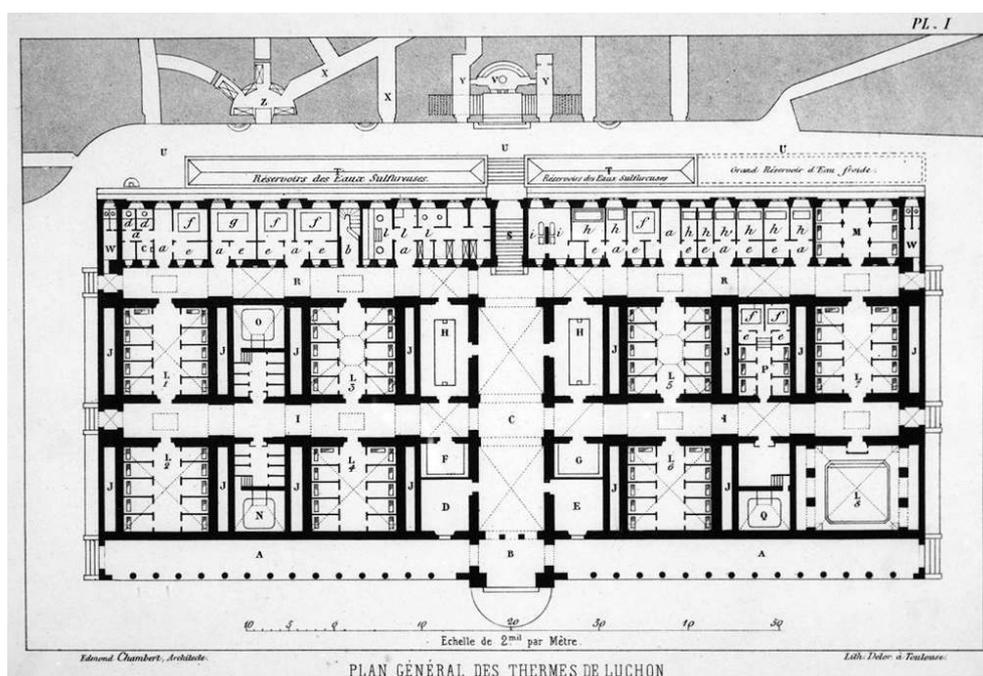


Bagnères-de-Luchon (Haute-Garonne), établissement thermal ; projet, coupes transversales, fond Chambert

C. Soula © Inventaire général Région Occitanie

- 17 Ceux-ci sont aérés et éclairés par des voûtes aussi hautes que le hall central : elles sont percées au sommet par une ouverture qui permet d'aérer et de moduler la température de la salle. Deux couloirs parallèles à la façade distribuent les pavillons des bains. Le hall dessert, via un escalier monumental, le pied de la montagne où sont implantées les étuves, les douches et les buvettes. Les galeries de captage sont aménagées pour recevoir les salles d'inhalation et d'étuve sèche. L'ensemble compte trois piscines (hommes, femmes et natation) et dix salles de bain (fig. 5) pourvues de 121 baignoires en marbre alimentées de façon différenciées par les diverses sources pour s'adapter aux programmes de cures.

Fig. 5



Bagnères-de-Luchon (Haute-Garonne), établissement thermal ; plan général, fonds Chambert
C. Soula © Inventaire général Région Occitanie

- 18 Dix-huit buvettes sont distribuées à l'arrière du bâtiment : trois sur la galerie des douches et quinze (réparties en trois groupes) sur la promenade des buvettes extérieures. Cette promenade communique au sud avec une allée des buvettes extérieures qui dessert les quatre buvettes du Pré. La distribution du bâtiment prend en compte les principes antiques de gradation des températures et d'utilisation des eaux thermales pour réguler la température intérieure des cabines. Cette gradation des températures s'accompagnait d'une atmosphère de plus en plus sulfurée depuis l'entrée ; ces deux éléments décroissaient au contraire à la sortie des salles de soin.
- 19 L'édifice est aligné par rapport à l'allée d'Étigny et est implanté au pied du massif de Superbagnères, reprenant ainsi la situation des thermes de la Reine¹². Il est construit en maçonnerie de schiste, complété sur toutes les articulations du bâtiment (chaînes d'angle, corniches, encadrements...) par la pierre de taille dite de la Picadère¹³. Les colonnes de la galerie sont édifiées en marbre de Saint-Béat. Elles contiennent de la pyrite qui leur confère une teinte dorée. Les parties les plus chargées en pyrite ont été tournées vers l'intérieur, afin de les protéger des pluies susceptibles de les transformer en limonite ce qui produirait des taches de rouille. Le marbre se retrouve dans les aménagements intérieurs de l'établissement thermal, particulièrement sur le dallage du hall où alternent carreaux en brèches de Saint-Béat et carreaux en griotte rouge. Les pavillons et le hall sont percés de baies thermales (fig. 6), fenêtre dont l'arc est porté par deux meneaux.

Fig. 6



Bagnères-de-Luchon (Haute-Garonne), établissement thermal ; vue des baies thermales des pignons sud des deux pavillons méridionaux

P. Poitou © Inventaire général Région Occitanie

- 20 Ce type de baie, utilisée dans les thermes romains, permettait de percer de larges ouvertures sous voûte. À Luchon, le recours à ce processus se justifie par les dimensions des fenêtres éclairant les intérieurs en même temps qu'il constitue une référence à l'Antique.
- 21 Réalisé par Romain Cazes peu après la construction de l'établissement thermal, le décor de peinture de la salle des pas perdus se caractérise par son style néo-classique (écho à l'architecture du bâtiment) d'inspiration ingresque. L'important programme consiste en un ensemble d'allégories figurant la découverte de la source et la construction des thermes (fig. 7), les huit sources principales et les huit vallées et sites majeurs autour de Luchon.

Fig. 7



Bagnères-de-Luchon (Haute-Garonne), établissement thermal ; vue du hall et de son décor
P. Poitou © Inventaire général Région Occitanie

- 22 Cette dernière partie n'est plus visible actuellement. Le décor du plafond et des parties hautes est composé de frises de rinceaux et de vagues d'inspiration antique. Chambert semble s'être investi dans les projets d'aménagements intérieurs : il dessine ainsi en avril 1861¹⁴ le projet de quatre vases à placer sur les quatre piédestaux prévus dans la salle des pas perdus. La colonnade est l'autre référence à l'architecture antique, que vient contredire l'organisation en pavillons individualisés qui renvoie plutôt à l'architecture hospitalière contemporaine. L'établissement thermal diffère de ce qui a été fait précédemment par sa monumentalité : ses proportions, 93,30 m de longueur sur 53 m de profondeur sont accentuées par la colonnade dorique en marbre (28 colonnes monolithes), la haute arcade, le vaste hall et la volumétrie des pavillons dont les toitures se détachent. Chambert combine dans cette architecture rationnelle deux types de plans, la disposition en longue galerie (comme à Ussat), et l'organisation en modules carrés (comme dans les thermes de la Reine) qui permettaient de dégager des volumes intérieurs plus importants (fig. 8).

Fig. 8



Bagnères-de-Luchon (Haute-Garonne), établissement thermal ; vue des premiers pavillons situés au sud du vaisseau central

P. Poitou © Inventaire général Région Occitanie

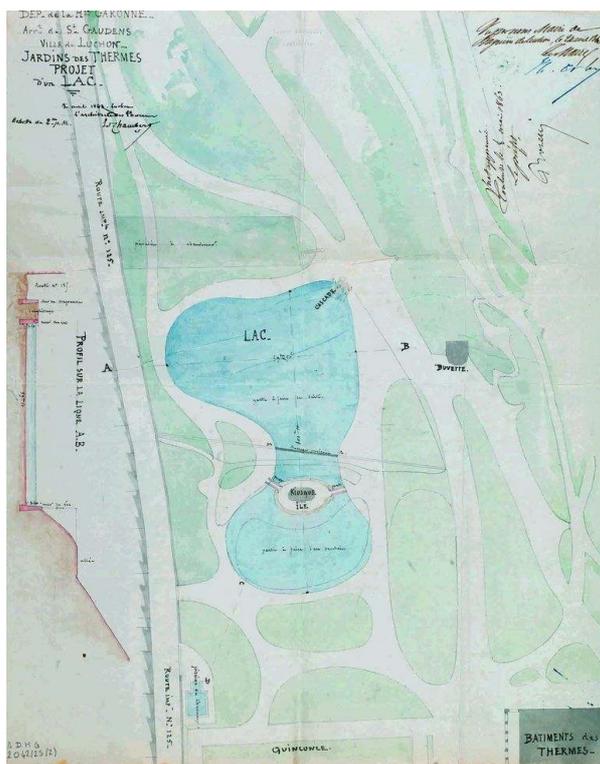
- 23 Une autre spécificité de l'édifice est qu'il est alors construit uniquement pour abriter les soins thermaux et ne cherche pas à rassembler une multiplicité de fonctions (salons, jeux, logements) sous son toit. Chambert avait présenté son projet luchonnais à l'Exposition des produits des Beaux-Arts et de l'Industrie de Toulouse¹⁵ en 1865, ce qui lui valut la médaille d'or. Le jury souligne dans son rapport les difficultés du chantier : « l'absence d'ouvriers habiles, l'interruption forcée des travaux, l'action destructive des eaux et des vapeurs sulfureuses, l'obligation de combiner les aménagements avec la variété des sources et les exigences de la thérapeutique moderne ». Il note que les bains de Luchon sont devenus « une sorte de création complète, neuve à certains égards et la plus importante des stations d'eau pyrénéenne » et retient l'influence heureuse de cette construction sur les autres projets architecturaux de la ville. Seul reproche, l'édifice manque à ses yeux du caractère grandiose des thermes des Romains. En dépit de ce bémol formulé par le jury, Luchon possède alors un magnifique établissement thermal néoclassique qui devient l'édifice phare de la station. Il conjugue un parti pris esthétique ancré dans la première moitié du siècle et annonce, tant par sa fonction purement thermale que par ses dispositions intérieures, les établissements thermaux de la fin du XIX^e siècle.

L'empreinte de l'architecte sur le parc thermal

- 24 Le parc était le corollaire indispensable de la cure thermale et forme le deuxième élément du complexe thermal¹⁶. Il présentait une double fonction : hygiénique, associant aux soins thérapeutiques la détente et la déambulation, et sociale puisqu'il favorisait les rencontres entre curistes. Les premiers aménagements autour des thermes sont l'œuvre de Chambert qui les conçoit en complément de l'établissement thermal : à partir de 1854 il

procède à la création du jardin anglais avec lac et cascade (fig. 9), fait construire des buvettes dont celle du Pré¹⁷ et projette un pavillon de musique (fig. 10).

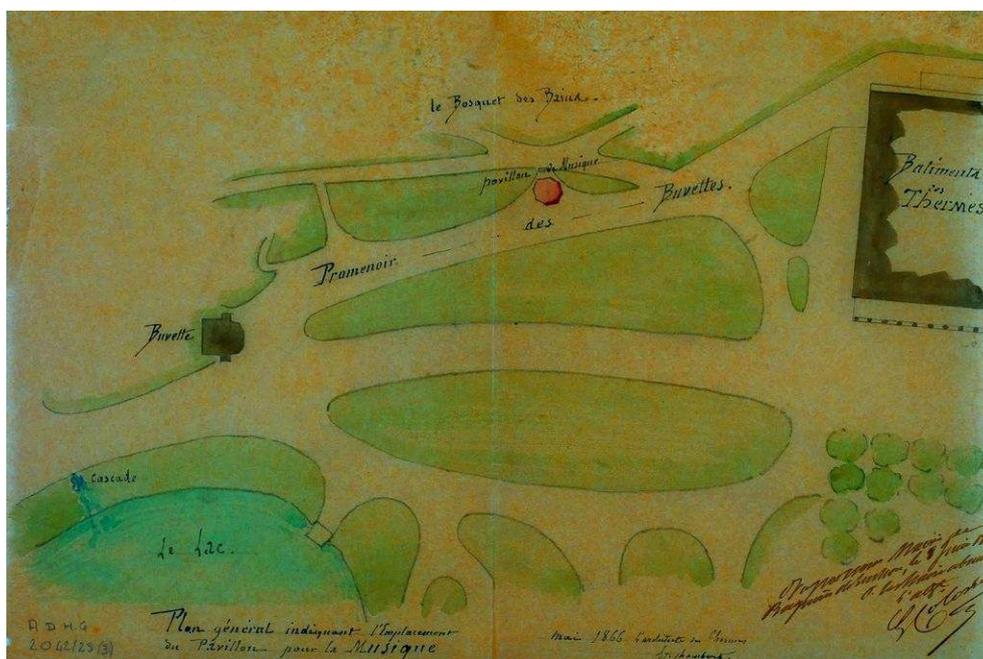
Fig. 9



Bagnères-de-Luchon (Haute-Garonne), jardin des thermes ; projet d'un lac, dessin aquarellé d'Edmond Chambert, 1^{er} avril 1863, AD Haute-Garonne, 2 O 42 25 (2)

© AD Haute-Garonne

Fig. 10



Bagnères-de-Luchon (Haute-Garonne), jardin des thermes ; plan général indiquant l'emplacement du pavillon pour la musique, dessin aquarellé d'Edmond Chambert, mai 1866, AD Haute-Garonne, 2 O 42 25 (3)

© AD Haute-Garonne

- 25 Le devis estimatif¹⁸ des travaux prévoyait à son article 34 l'aménagement d'un jardin anglais autour du bâtiment avec des promenades et un décor des abords pour un montant de 6 400 F. Le premier état du jardin thermal correspond à l'aménagement de quinconces en face de l'établissement thermal, au milieu desquels se trouvait un bassin circulaire avec jet d'eau. Les quinconces étaient plantés initialement de catalpas et de tulipiers de Virginie. Ils étaient prolongés au sud par un jardin public en bordure duquel, le long de la route d'Espagne, était établie une piscine pour les chevaux permettant d'étendre les soins thermaux à ces animaux. Au sud, l'arrière du bâtiment thermal donnait sur la buvette du Pré via le Promenoir des buvettes ; Chambert en a dessiné un projet en juin 1854. C'était un édifice pittoresque construit en bois entremêlés et couvert d'un toit en chaume que Lambron¹⁹ décrit comme *un charmant pavillon rustique*. Une lithographie de Charles Mercereau, avant 1864, montre un édifice peu important, de plan circulaire et surmonté d'un lanternon (fig. 11).

Fig. 11

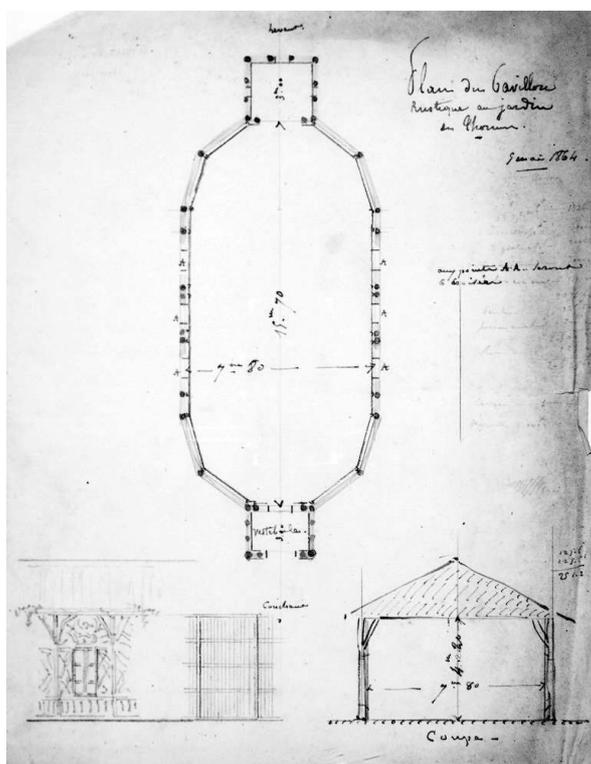


Bagnères-de-Luchon (Haute-Garonne), buvette du pré ; pavillon de la buvette, lithographie de Charles Mercereau, avant 1864, BM Toulouse, A-MERCEREAU (4-15)

© BM Toulouse

- 26 Un nouveau projet (plan et coupe) de Chambert daté du 9 mai 1864 (fig. 12) propose un premier agrandissement de la buvette en en conservant l'aspect pittoresque, mais on ignore s'il a été réalisé.

Fig. 12

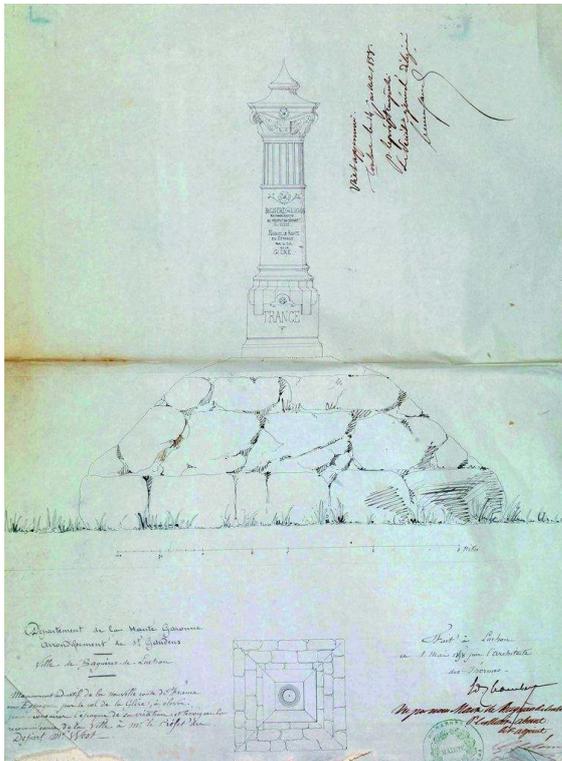


Bagnères-de-Luchon (Haute-Garonne), buvette du pré ; plan du pavillon rustique au jardin des thermes, 9 mai 1864, fonds Chambert

C. Soula © Inventaire général Région Occitanie

- 27 Il comprenait un corps central au plan allongé et à pans coupés, doté à chaque extrémité d'une petite annexe, celle de l'est correspondant à un vestibule. L'édifice est effectivement reconstruit en 1877²⁰ et est alors nettement agrandi en gardant son caractère général qu'on peut voir sur la photographie prise par E. Trutat en 1908. Une colonne commémorative vient enrichir la décoration de l'esplanade des Quinconces en septembre 1858 à partir d'un projet de l'architecte. Sa disposition a été conçue par Chambert dans un dessin daté du 1^{er} mai 1858²¹ ; elle devait initialement être posée sur un amoncellement de pierres disposées de façon pyramidale (fig. 13).

Fig. 13



Bagnères-de-Luchon (Haute-Garonne), colonne commémorative ; monument commémoratif de la nouvelle route de France en Espagne, dessin d'Edmond Chambert, 1^{er} mai 1858 AD Haute-Garonne, 2 O 42 27 (7)

© AD Haute-Garonne

- 28 Le devis, daté du 14 juillet 1858, s'élevait à 600 F. Érigée pour célébrer l'inauguration de la nouvelle route d'Espagne passant par le col de la Glère, elle a été ultérieurement déplacée à l'extrémité sud-est du parc thermal ce qui a entraîné une permutation des écussons (fig. 14) : celui de Luchon regarde désormais l'Espagne alors qu'il était initialement tourné vers la ville et l'inverse s'est produit pour les armes de Venasque. Les écussons de la France et de l'Espagne occupent les deux autres faces du chapiteau.

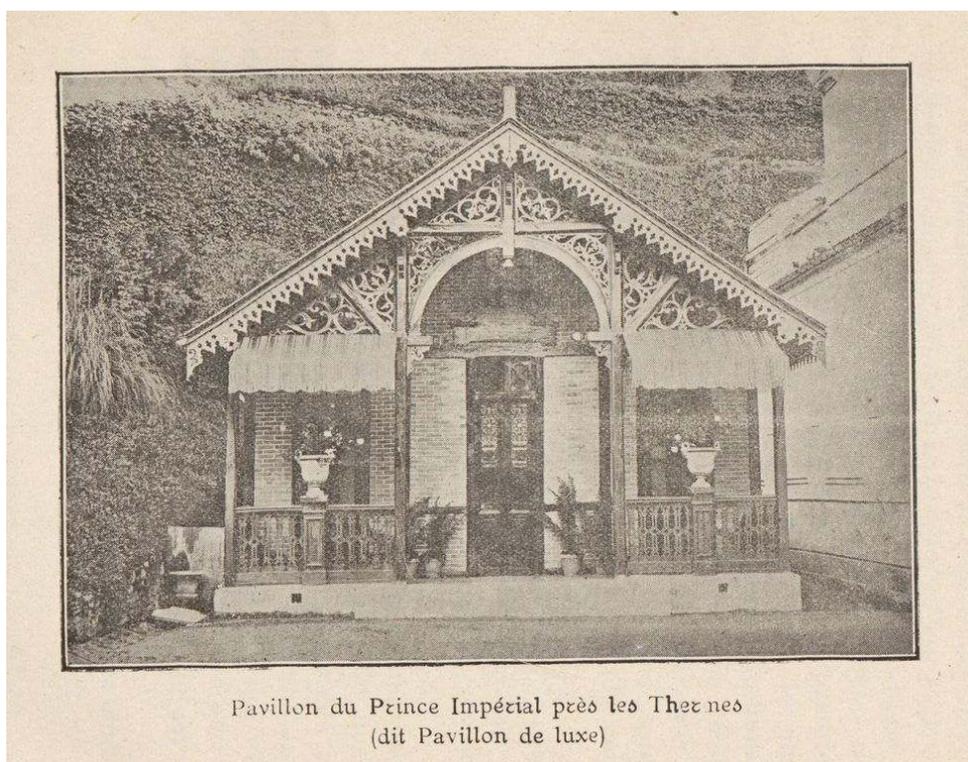
Fig. 14



Bagnères-de-Luchon (Haute-Garonne), colonne commémorative ; vue depuis le sud
P. Poitou © Inventaire général Région Occitanie

- 29 En 1860, le conseil municipal, sous le mandat de Charles Tron, vote un crédit de 12 000 F pour élever une statue à l'intendant d'Étigny, initiateur de la station. Après une approbation par décret impérial du 9 mars 1861, le ministère suggère le sculpteur Gustave Crauck, grand prix de Rome, avec qui la mairie passe contrat le 28 décembre 1861. La réalisation est longue à se mettre en place : en mai 1862, Edmond Chambert dessine un projet de monument où figure la statue de Crauck. Il prévoit un socle antiquisant, orné de triglyphes, et entoure le monument d'une petite grille ; il propose également d'installer la statue face à l'entrée de l'établissement thermal, dans l'axe de l'allée des Bains. Ce projet n'aboutit pas et la statue, arrivée à Luchon en 1879, n'est finalement érigée qu'en 1889.
- 30 Enfin, Chambert a conçu le pavillon de bain particulier qui a été construit en 1867²² à l'occasion de la venue du prince impérial, fils de Napoléon III, alors âgé de 11 ans. Il en prévoit les dispositions et l'implante immédiatement au sud de l'établissement thermal. L'édifice (fig. 15) est construit en dix jours et possède un salon, une salle de bain et une piscine²³. Transformé après le séjour du prince en pavillon de luxe, il a été reconstruit à l'identique après un incendie en 1888. Il disposait²⁴ alors de deux salles de bains, deux grandes cabines de douche et de deux vestiaires avec tentures et chaises longues. Il est connu par quelques photographies du début du XX^e siècle. C'était un petit édifice en brique dont la toiture débordante, ornée de bois découpés, permettait d'abriter une terrasse.

Fig. 15



Bagnères-de-Luchon (Haute-Garonne), pavillon du prince impérial ; photographie du début du XX^e siècle publiée dans la Revue de Comminges, 1924, t. 38

© Bibliothèque nationale de France

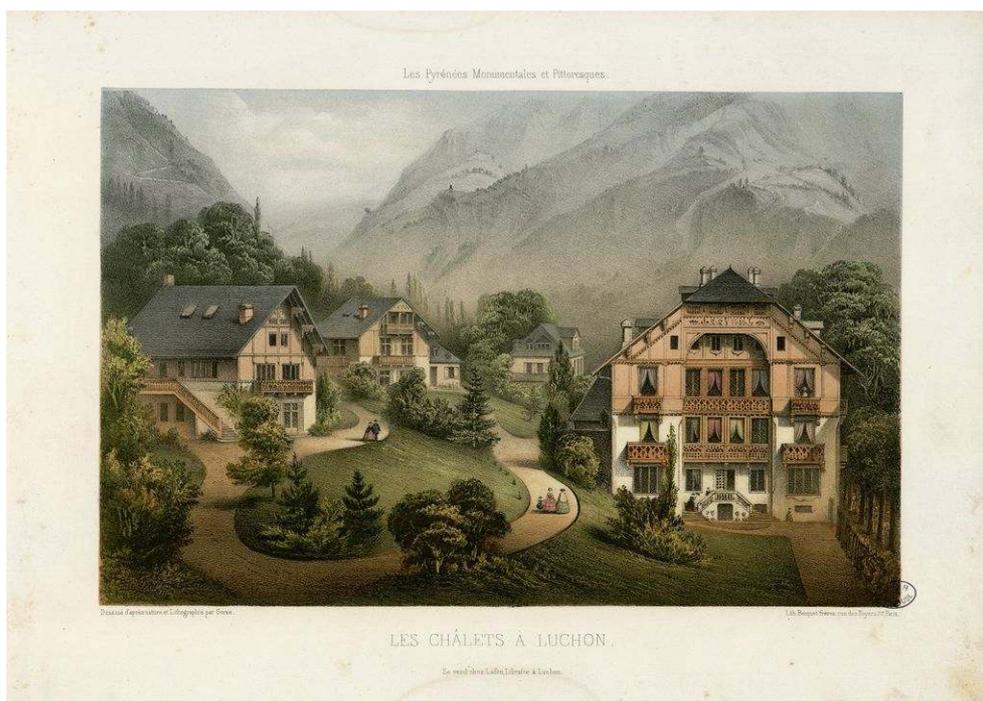
L'architecte éclectique de la villégiature

- 31 Parallèlement au suivi du chantier des thermes, Chambert a répondu à plusieurs commandes privées de villas qui comptent parmi les plus anciennes et les plus importantes de la station.

Les chalets Spont 1848–1855

- 32 Situés en haut de l'allée d'Étigny, les trois chalets Spont²⁵ se caractérisent par leur architecture pittoresque de type alpin, due à la demande des commanditaires (fig. 16). Ces derniers résidaient dans le plus petit, les deux autres étant dédiés à la location saisonnière de haute gamme.

Fig. 16



Bagnères-de-Luchon (Haute-Garonne), chalets Spont ; les chalets, lithographie de Pierre Gorse BM Toulouse, A-GORSE (4-3)

© BM Toulouse

- 33 Le docteur Simon Spont et son épouse Hortense Soulerat font construire trois chalets dans le style suisse à leur retour de voyage de noce dans cette contrée. Ils auraient pris pour modèle un chalet de la commune de Bex, dans le canton de Vaud, représenté sur une lithographie. Le moyen chalet, le premier construit, date de 1848 (fig. 17).

Fig. 17

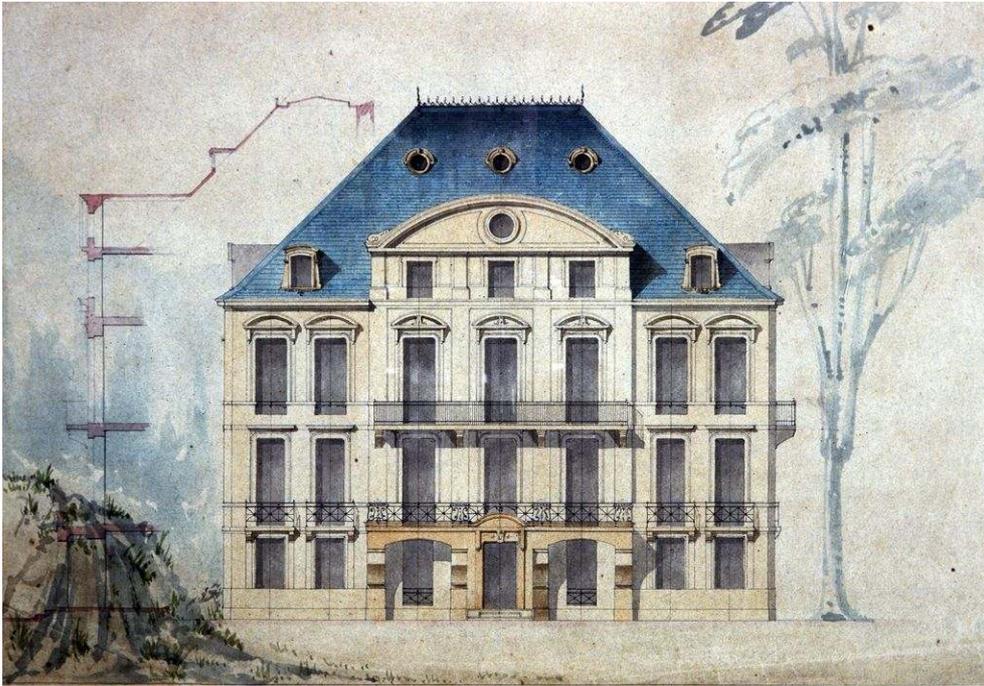


Bagnères-de-Luchon (Haute-Garonne), chalet moyen Spont ; projet de façade, aquarelle, fonds Chambert

C. Soula © Inventaire général Région Occitanie

- 34 Le petit chalet en est à peu près contemporain. Le grand chalet date de 1855 : en haut de la façade, la date portée est surmontée des initiales S. S pour Spont - Soulerat. La même double mention (date de 1848 et initiales) se retrouve sur le moyen chalet. Voués à la location, ces deux derniers accueillait des hôtes fortunés et illustres²⁶ : ils ont été parmi les premiers immeubles de rapport de la cité thermale. L'architecte des thermes Edmond Chambert est probablement l'auteur des trois chalets : il a signé de nombreux projets, d'abord de style néoclassique (fig. 18, 19) avant de les faire évoluer dans le style savoyard demandé par les époux et caractérisé par des façades peintes et ouvragées où prédomine le bois (fig. 20, 21, 22). Les nombreuses versions conservées permettent de voir ce changement progressif.

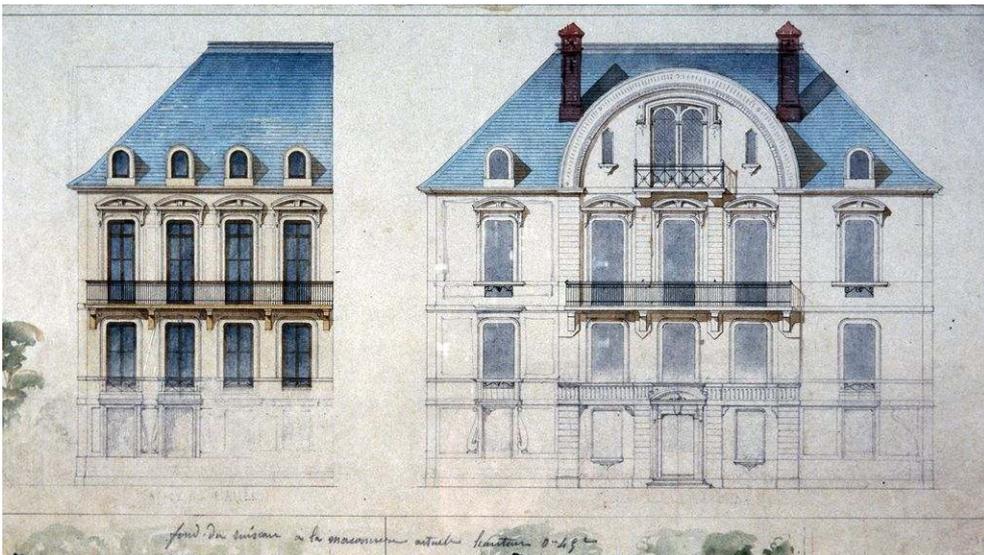
Fig. 18



Bagnères-de-Luchon (Haute-Garonne), grand chalet Spont ; projet de façade, aquarelle, fonds Chambert

C. Soula © Inventaire général Région Occitanie

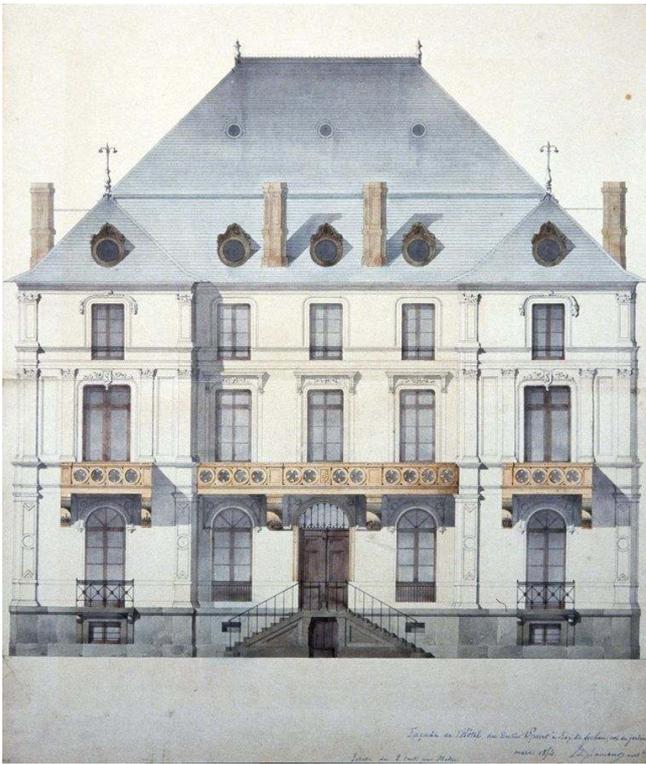
Fig. 19



Bagnères-de-Luchon (Haute-Garonne), grand chalet Spont ; projet de façade et d'élévation sur l'allée, aquarelle, fonds Chambert

C. Soula © Inventaire général Région Occitanie

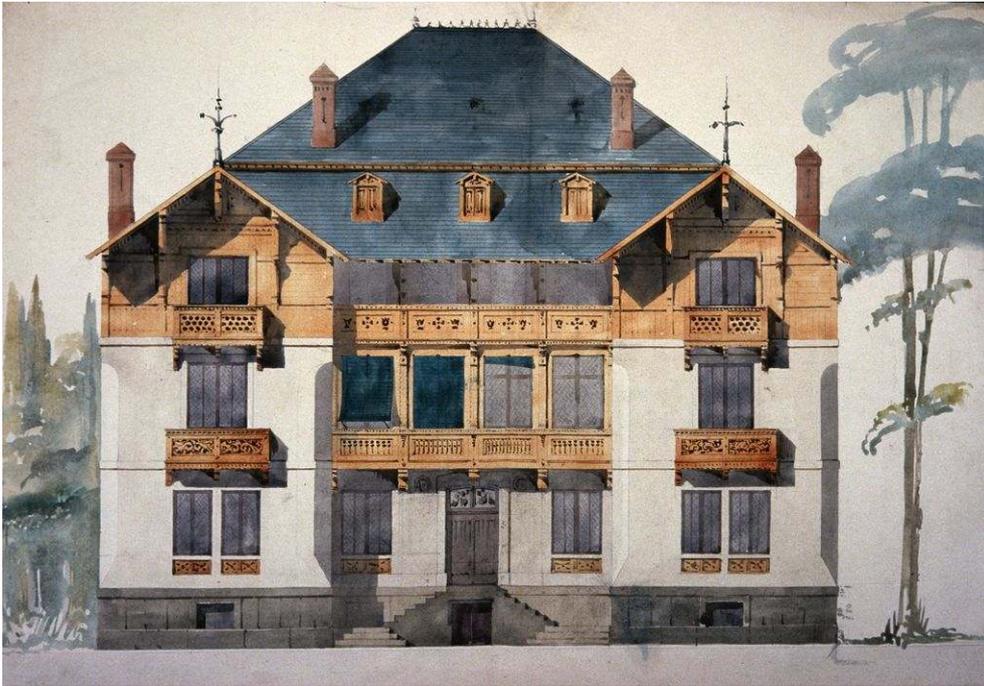
Fig. 20



Bagnères-de-Luchon (Haute-Garonne), grand chalet Spont ; projet de façade, aquarelle, fonds Chambert

C. Soula © Inventaire général Région Occitanie

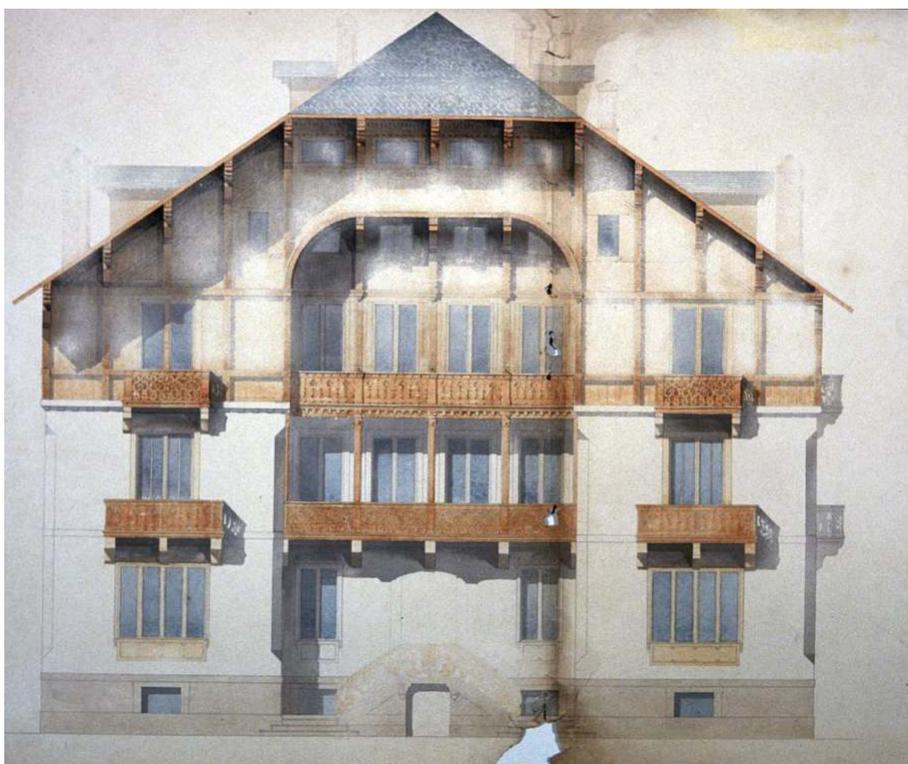
Fig. 21



Bagnères-de-Luchon (Haute-Garonne), grand chalet Spont ; projet de façade, aquarelle, fonds Chambert

C. Soula © Inventaire général Région Occitanie

Fig. 22



Bagnères-de-Luchon (Haute-Garonne), grand chalet Spont ; projet de façade, aquarelle, fonds Chambert

C. Soula © Inventaire général Région Occitanie

- 35 Sur les lithographies de la seconde moitié du XIX^e siècle, on observe que les trois chalets sont traités de la même manière : le rez-de-chaussée (et le premier étage sur le grand chalet) est édifié en maçonnerie enduite tandis que les étages sont recouverts d'un essentage de bois (fig. 23). L'essentiel du décor est en bois, ornant les bandeaux saillants et les aisseliers des toits débordants, l'encadrement de la loggia du grand chalet et composant les balcons où le motif des S affrontés, référence aux initiales du couple, est récurrent. Le caractère ouvragé est accentué par les vitreries traitées en vitraux géométriques.

Fig. 23



Bagnères-de-Luchon (Haute-Garonne), grand chalet Spont ; photographie de la façade par Eugène Trutat, avant 1910, BM Toulouse, TRU C 85

© BM Toulouse

La villa Charles Tron, 1854

- ³⁶ L'emplacement sur lequel est construit l'immeuble était propriété de Noël Tron au début du XIX^e siècle. La villa²⁷ est construite en 1854 (date portée) par Edmond Chambert dont un projet de façade daté de 1853 est connu. La matrice cadastrale indique que la construction a été achevée en 1855 et qu'elle a été imposée à partir de 1858 pour un revenu de 1 200 F. Le commanditaire, Charles Tron, connut une importante carrière politique : conseiller général, puis deux fois maire de la cité, il fut également député. Il se réserve le rez-de-chaussée et la cave pour son usage personnel et destine les étages supérieurs au logement d'une partie du personnel de l'hôtel d'Angleterre, situé sur la parcelle voisine, qu'il possède également. L'immeuble (fig. 24) est situé en retrait de l'allée d'Étigny, précédé par une place, occupée initialement par le jardin de l'hôtel d'Angleterre.

Fig. 24



Bagnères-de-Luchon (Haute-Garonne), villa Tron ; vue de la façade
P. Poitou © Inventaire général Région Occitanie

- 37 Il est implanté sur un terrain légèrement pentu, rattrapé par un soubassement sous la façade qui la met en valeur. Il s'agit d'un volume cubique, assez massif, surmonté d'une toiture d'ardoise en pavillon. Deux doubles bandeaux ceignent l'édifice et soulignent les changements de niveaux. La façade est très décorée : la travée centrale est surmontée d'un fronton semi-circulaire qui interrompt la pente du toit (cet aménagement avait été envisagé par Chambert pour le grand chalet Spont²⁸). Il fait écho au fronton qui surmonte la porte. Le tronc d'arbre qui orne ce dernier fait référence au nom du commanditaire, Charles Tron (fig. 25).

Fig. 25

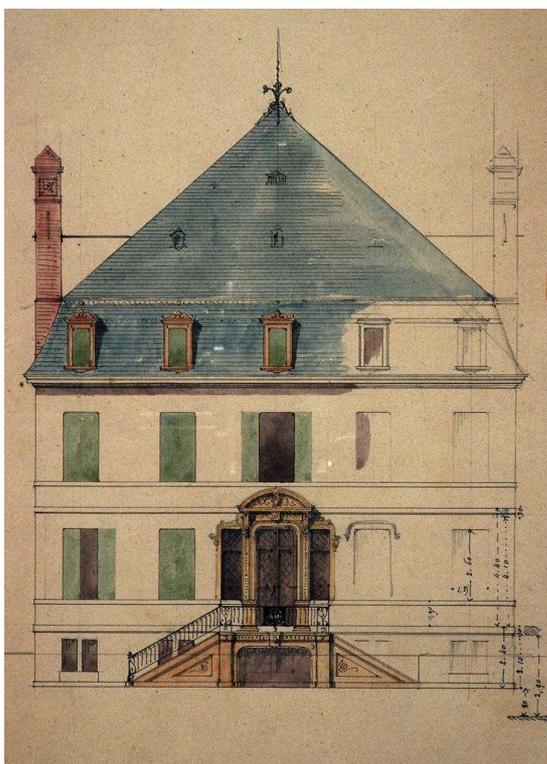


Bagnères-de-Luchon (Haute-Garonne), villa Tron ; façade, détail du décor de la travée centrale : tronc et grotesque

P. Poitou © Inventaire général Région Occitanie

- 38 La fenêtre de l'étage présente également un décor architectural : le linteau porte la date 1854 et est surmonté d'un grotesque sculpté. Les niveaux supérieurs de la travée centrale sont ornés de marbres polychromes. Des décors d'enroulement et de fleurs surmontent les linteaux des baies des deux niveaux inférieurs. L'élévation nord est également très soignée. Sur la travée centrale, un perron à degrés symétriques mène à une porte à l'encadrement architectural, surmontée par une corniche saillante. Des petites baies rectangulaires encadrent la travée centrale tandis que celles des deux travées latérales reprennent les mêmes types que les baies de la façade. Le parti a évolué entre le projet de 1853 et la réalisation. Le projet (fig. 26) prévoyait d'installer le perron sur la façade et non sur une élévation latérale comme ce fut le cas. Il était également moins important en hauteur et seul le rez-de-chaussée de la travée centrale bénéficiait d'un décor architectural. En revanche, les doubles bandeaux marquant les niveaux étaient présents dès le parti d'origine.

Fig. 26

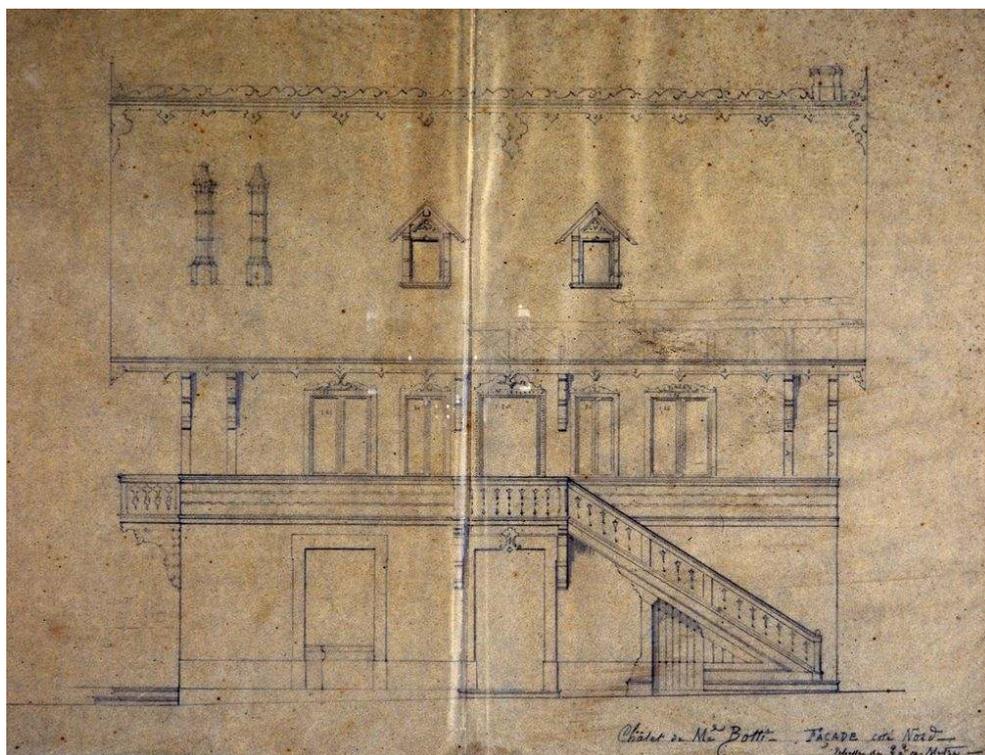


Bagnères-de-Luchon (Haute-Garonne), villa Tron ; projet de façade, aquarelle, fonds Chambert
C. Soula © Inventaire général Région Occitanie

Villa Diana 1859

- 39 Edmond Chambert dresse en 1859 les plans d'une villa destinée à Giuseppina Botti, située immédiatement au sud du parc thermal, sur les premières pentes de la montagne de Superbagnères. Le projet reprend le style pittoresque déjà mis en œuvre pour les chalets Spont (fig. 27).

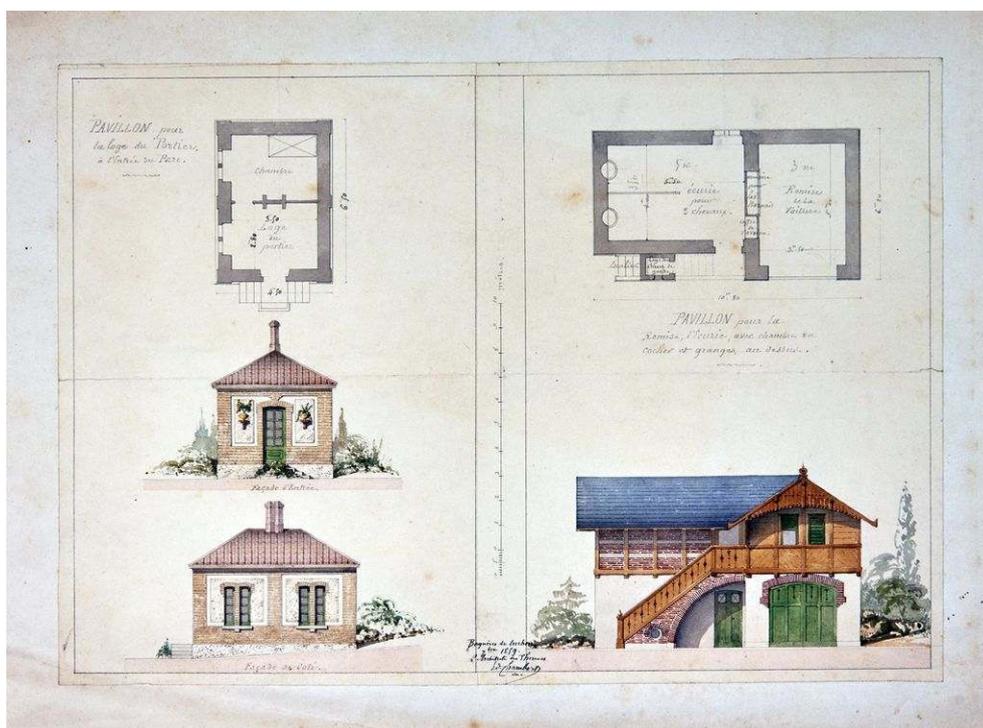
Fig. 27



Bagnères-de-Luchon (Haute-Garonne), villa Diana ; projet de façade côté nord, fonds Chambert
C. Soula © Inventaire général Région Occitanie

- 40 Dans son parti le plus ambitieux, l'architecte installe la cuisine à l'arrière du chalet qui est alors de taille assez importante. Selon cette organisation, salon et salle à manger sont de même taille et donnent sur la terrasse et l'étage compte quatre chambres. Sur un autre projet, le chalet est de taille plus modeste et un pavillon spécifique est dédié à la cuisine et aux dépendances : dans cette configuration, le salon seul donne sur la terrasse tandis que la salle à manger est rejetée à l'arrière. Dans les deux cas, Chambert propose de compléter l'escalier intérieur par un escalier droit extérieur qui suit la pente sur laquelle est installé le chalet. Celui-ci doit être construit dans le style suisse, avec des boiseries, et doté de deux autres pavillons de dépendances (fig. 28) : l'un doit recevoir la loge et la chambre du portier ; l'autre, plus important, est dédié à l'écurie prévue pour deux chevaux, à la remise à voiture, à la niche du chien, à la chambre du cocher et à une grange. D'après le registre du cadastre le projet final, qui comprend un grand chalet, un petit chalet et une maison, est achevé en 1863.

Fig. 28



Bagnères-de-Luchon (Haute-Garonne), villa Diana ; projets pour les pavillons de dépendances, aquarelle datée de septembre 1859, fonds Chambert

C. Soula © Inventaire général Région Occitanie

- 41 Le toit à longs pans débordants, le dessin des aisseliers, les bois découpés ornant les nombreux balcons, filants au premier étage, individuels au second concourent à l'effet de pittoresque (fig. 29).

Fig. 29



Bagnères-de-Luchon (Haute-Garonne), villa Diana ; vue d'ensemble de l'élévation sud
P. Poitou © Inventaire général Région Occitanie

- 42 La crête de toit, visible sur une photographie ancienne, a disparu, de même que les mitres de cheminées qui encadraient les lucarnes jacobines du toit. En 1874, l'écrivain Stéphen Liégeois²⁹ décrit la villa dont il vante « l'élégance des proportions et le confort des dépendances ». Le chalet est alors loué pour 100 francs par jour. La propriétaire, désormais Élisabeth Arriosa, y est décrite comme une belle veuve fort riche qui fait également construire la demeure néogothique voisine de la villa. Vendue en 1936, la villa a depuis été dotée d'extensions lors de sa transformation en centre de loisir.

La villa Édouard ou le « castelet Bonnemaïson », 1863

- 43 À l'extrémité de l'allée des Bains, à proximité de la Pique, Edmond Chambert conçoit en 1861 un premier plan de villa pour le compte d'Amédée Bonnemaïson : l'édifice³⁰, de plan rectangulaire est encadré par deux perrons, au nord et au sud. L'accès s'effectue par le perron nord qui dessert le vestibule, l'escalier se trouvant rejeté dans l'angle nord-ouest de l'édifice. Cette disposition permet de placer le salon au centre de la façade, encadré par la salle à manger et par une chambre d'amis. Les pièces de service (cuisine, office, cave, cellier) sont situées au sous-sol, les chambres de la famille à l'étage. Ce plan ne semble pas convenir car Chambert propose un nouveau plan en 1862 : l'inflexion donnée à l'édifice transparait dans le titre des plans où il ne s'agit plus de la « villa » mais du « castelet » de M. Bonnemaïson (fig. 30). Dans un style néogothique (fig. 31), la villa se voit en effet dotée en façade de deux tourelles latérales en encorbellement tandis que les ouvertures cherchent à évoquer des fenêtres à croisées et sont ornées, pour certaines, de quadrilobes en imposte.

Fig. 30



Bagnères-de-Luchon (Haute-Garonne), villa Édouard ; projet de façade, aquarelle, fonds Chambert
C. Soula © Inventaire général Région Occitanie

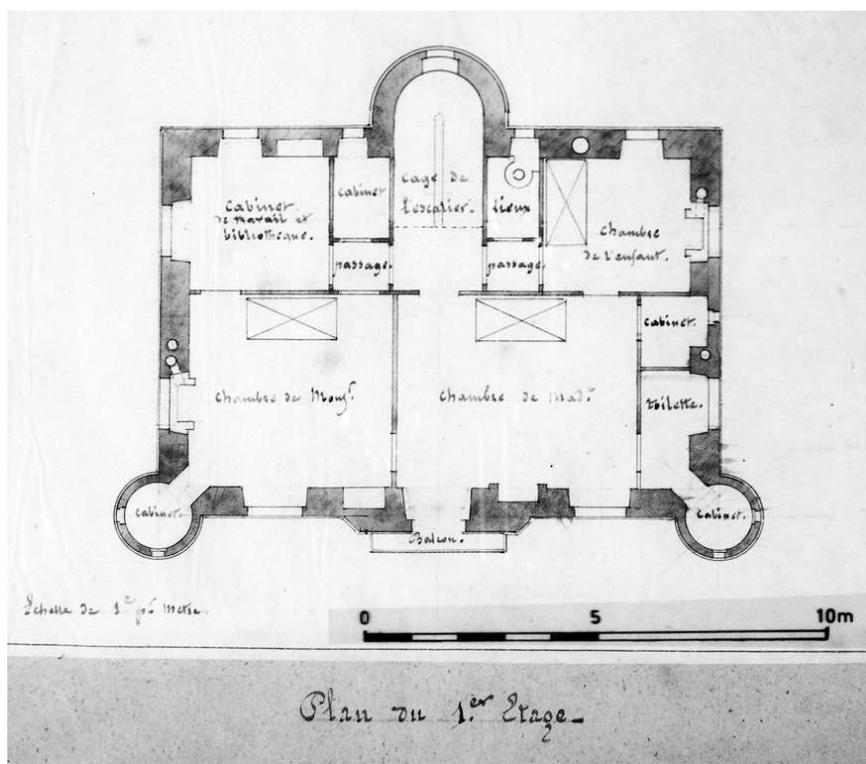
Fig. 31



Bagnères-de-Luchon (Haute-Garonne), villa Édouard ; vue de la façade
P. Poitou © Inventaire général Région Occitanie

- 44 La distribution est inversée par rapport au projet précédent : l'accès se fait par la façade sud où un vestibule dessert salon et salle à manger, placés de part et d'autre, et mène, par une porte vitrée à l'escalier situé au centre de l'élévation postérieure. Il est encadré par les pièces de service et seule une cave subsiste au sous-sol. La villa a été publiée dans le recueil *Habitations modernes* constitué par Eugène Viollet-le-Duc et Félix Narjoux. Le commentaire précise que cette « petite maison est faite pour être louée aux étrangers »³¹. La cuisine au sous-sol communique directement avec l'office par un escalier dédié. L'étage et le comble comptent chacun quatre pièces (fig. 32) et il est précisé qu'au comble deux des chambres sont des « petites chambres de maître » tandis que les deux autres sont pour « les gens », c'est-à-dire les domestiques.

Fig. 32

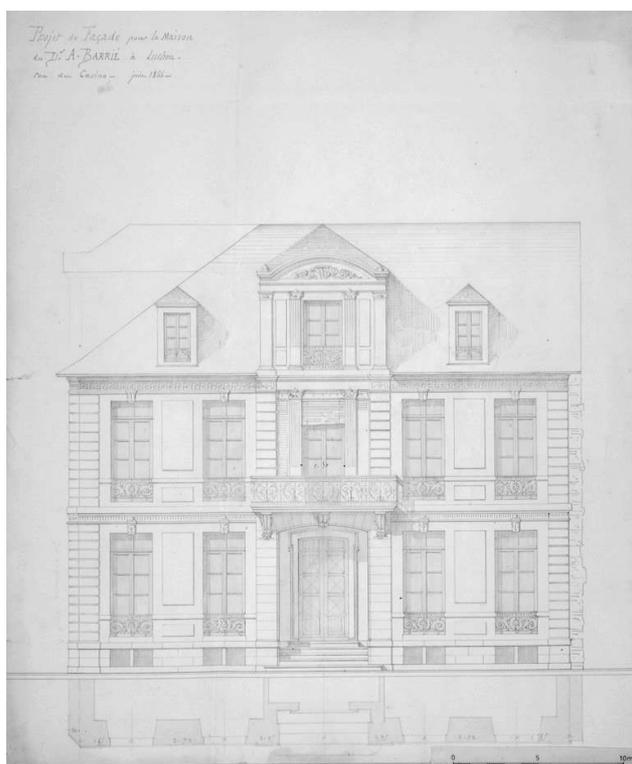


Bagnères-de-Luchon (Haute-Garonne), villa Édouard ; plan du 1^{er} étage, fonds Chambert
C. Soula © Inventaire général Région Occitanie

Villa Émeraude, 1866

- 45 La villa a été construite pour le docteur André Barrié dont le monogramme est figuré sur la façade. Un dessin de projet de façade daté de 1866 appartenant au fonds Chambert est sans doute de la main de l'architecte même s'il n'est pas signé (fig. 33).

Fig. 33



Bagnères-de-Luchon (Haute-Garonne), villa Émeraude ; projet de façade pour la maison du docteur Barrié, juin 1866, fonds Chambert

C. Soula © Inventaire général Région Occitanie

- 46 Il présente quelques divergences avec la façade qui a finalement été édifiée mais le parti global est identique. Parmi les différences, on note un nombre plus important de lucarnes, l'abandon du fronton semi-circulaire pour la travée centrale et le déplacement du monogramme du deuxième vers le premier étage. Les deux frises soulignant les niveaux devaient initialement différer mais sont finalement identiques tandis que les vantaux de la porte sont plus travaillés que sur le projet. L'intérieur de la villa a conservé sa distribution entre un rez-de-chaussée réservé au cabinet médical et un étage consacré à la fonction résidentielle. La façade compte cinq travées : la travée centrale se poursuit sur un deuxième étage, interrompant la pente du toit (fig. 34).

Fig. 34



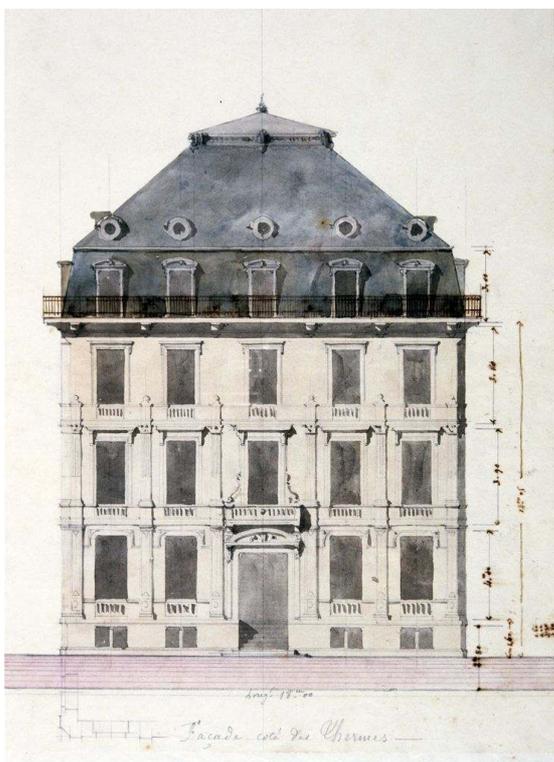
Bagnères-de-Luchon (Haute-Garonne), villa Émeraude ; vue de la façade
Service de la connaissance du patrimoine © Inventaire général Région Occitanie

- 47 Cette travée centrale concentre les éléments de décor : les garde-corps y sont remplacés par deux balcons et les deux baies sont encadrées par des décors architecturaux de type néoclassique. Le perron donne accès au hall de la villa, qui devait tenir lieu dès l'origine de la maison de salle d'attente du cabinet médical. Il a conservé ses boiseries et ses portes vitrées, celle de droite desservant l'escalier qui menait à la partie privée de la villa.

Hôtel Sarthe Sarrivatet, 1866

- 48 L'hôtel est implanté face à l'établissement thermal. Il a été construit pour M. Sarthe-Sarrivatet par Chambert en 1866 dans une ordonnance régulière de type néoclassique. C'est semble-t-il le seul projet d'hôtel connu de l'architecte. De nombreux échanges avec le commanditaire sont conservés dans le fonds Chambert et témoignent des tâtonnements du projet au cours de l'année 1865. Les différents plans conservés montrent les modifications du parti : la façade primitive qui devait compter initialement trois puis cinq travées (fig. 35) en compte finalement sept (demandées explicitement par le propriétaire).

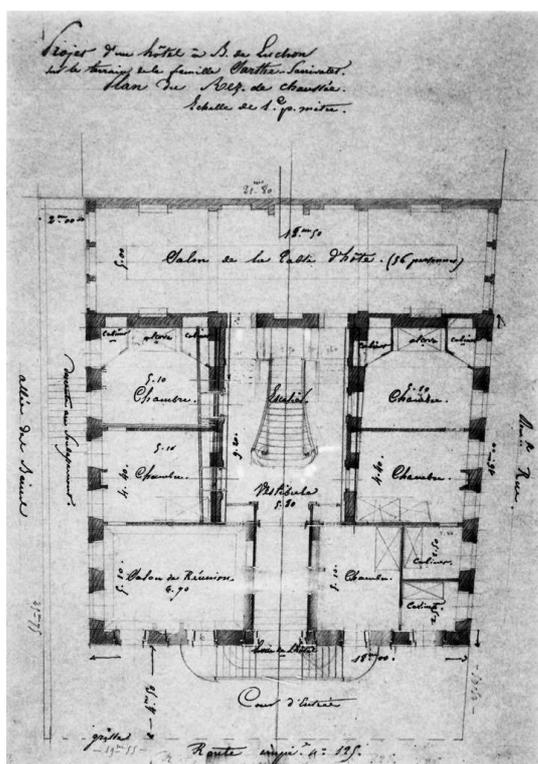
Fig. 35



Bagnères-de-Luchon (Haute-Garonne), hôtel Sarthe-Sarrivatet ; projet de façade, fonds Chambert
C. Soula © Inventaire général Région Occitanie

- 49 À l'arrière, l'édifice initial a été étendu pour installer une grande salle de restaurant. Le commanditaire a également demandé l'ajout d'un balcon au premier étage (il y en eut finalement aux deux étages). Sarthe-Sarrivatet indique en outre qu'il ne veut pas un plan trop grandiose dont l'exécution nécessiterait des dépenses considérables. Des plans de Chambert permettent de restituer la distribution initiale. On accédait au soubassement par l'allée des Bains ou par l'escalier situé sous le perron de la façade et un escalier droit le reliait à l'intérieur au rez-de-chaussée. Il abritait deux cuisines distinctes (situées sous le restaurant), des caves et lieux de stockage, la salle à manger des domestiques, un bureau et le logement de la famille du maître d'hôtel. Au rez-de-chaussée (fig. 36) le perron desservait un vestibule débouchant sur une grande cage d'escalier à volées symétriques.

Fig. 36



Bagnères-de-Luchon (Haute-Garonne), hôtel Sarthe-Sarrivatet ; projet de plan du rez-de-chaussée, fonds Chambert

C. Soula © Inventaire général Région Occitanie

- 50 Cinq chambres se trouvaient à ce niveau qui se terminait en fond de parcelle par une vaste salle abritant le restaurant. Cette dernière devait être couverte par une verrière car cette partie de l'édifice était plus basse que le reste. Les deux étages comptaient chacun sept chambres, dont trois du côté de la façade.
- 51 Photographié par Trutat au tournant du XX^e siècle, le bâtiment est alors désigné sous le nom de « chez Berthe ». Il devient par la suite le Family-Hôtel puis, en 1911, le Royal Hôtel qui possédait également une maison à Cannes. Un panneau sur le toit, visible sur une photographie ancienne, annonce un agrandissement en 1913 et une modernisation (bains privés, eau chaude et froide dans chacune des 60 chambres, ascenseur électrique et chauffage central). C'est sans doute à cette période que le profil du comble a été modifié pour l'agrandir, entraînant la disparition des lucarnes primitives ainsi que des mitres de cheminée en terre cuite. Le perron à volée symétrique a pour sa part été détruit, remplacé par une terrasse longeant la façade. Les terres cuites qui ornaient les clés des linteaux, visibles sur les photographies anciennes ont toutes disparu.
- 52 La façade et les élévations latérales possèdent une organisation très homogène : les baies du rez-de-chaussée et des deux premiers étages sont cintrées tandis que celles du troisième étage, construit plus tardivement, sont rectangulaires. Un bandeau saillant sépare les niveaux initiaux ; une corniche moulurée marque la transition avec l'étage supplémentaire. La façade compte sept travées, les élévations latérales neuf. La façade est la seule à être dotée de balcons, filant au premier étage, limité aux trois fenêtres centrales du deuxième étage. Les garde-corps sont tous en ferronnerie.

Villa Bertin, 1868

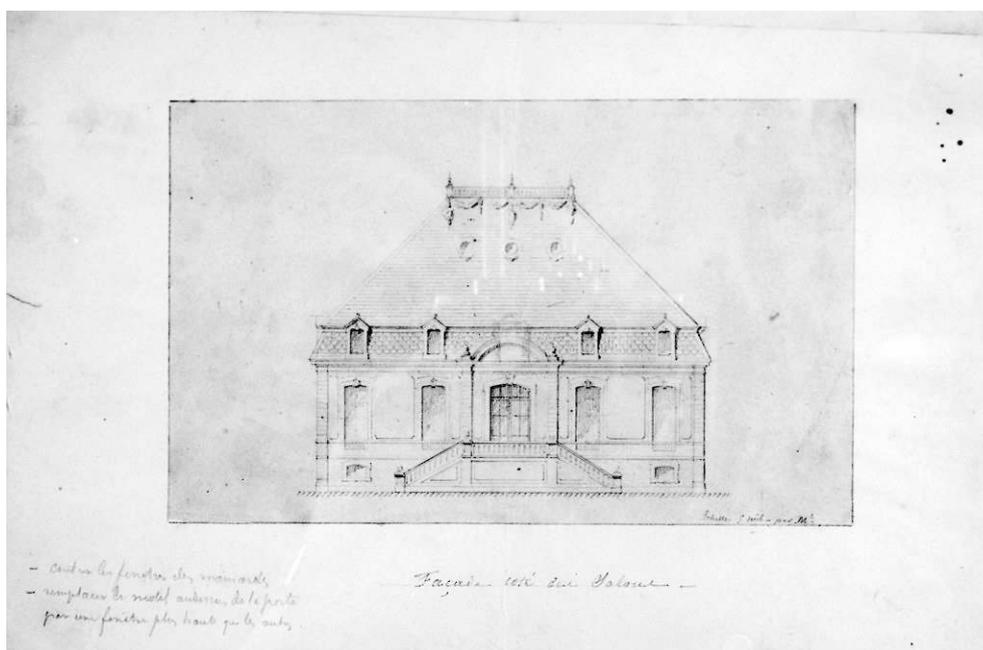
- 53 Un premier édifice dit *villa Bertin* est représenté sur les plans de la ville de 1850 et 1860³² et est mis en location pendant la saison des eaux. Elle appartient alors à Stéphane Bertin et fait partie des rares édifices construits sur cette partie de la ville qui accueillera en 1880 le casino. La propriété passe ensuite entre les mains d'Étienne Larcher qui semble la faire reconstruire puisque les registres du cadastre indiquent la construction d'un *chalet* achevé en 1868 aux dimensions importantes. C'est ce second édifice qui a été construit par Edmond Chambert. Dans un projet non daté dessiné de l'architecte (fig. 37), la façade comptait neuf travées qui furent finalement ramenées à cinq (fig. 38).

Fig. 37



Bagnères-de-Luchon (Haute-Garonne), villa Bertin ; projet façade avec neuf travées, fonds Chambert
C. Soula © Inventaire général Région Occitanie

Fig. 38



Bagnères-de-Luchon (Haute-Garonne), villa Bertin ; projet façade avec cinq travées, fonds Chambert
C. Soula © Inventaire général Région Occitanie

- 54 Les plans des étages montrent qu'on projetait de distribuer les pièces autour d'un vestibule central desservi par l'escalier intérieur qui prolongeait l'escalier extérieur. Les pièces de réception (salons et salle à manger) étaient implantées au sud et communiquaient avec une terrasse d'où l'on pouvait jouir de la vue sur la montagne. Boudoir et fumoir étaient répartis de part et d'autre du vestibule et quatre chambres étaient disposées de part et d'autre de l'escalier. Les pièces de service (bûcher, souillarde, cuisine, caves et pièce pour les domestiques) étaient implantées au soubassement, desservi par une entrée latérale.
- 55 Les travaux devaient être achevés dès 1867 car la villa a hébergé le Prince impérial et sa suite lors de sa venue à Luchon en juillet 1867. Louée à M. Larcher pour 8 000 francs, elle est alors décrite par le Dr Barthèz³³ : « elle est située à quelques minutes hors Luchon, au milieu de la plus grande largeur de la vallée et consiste en une jolie maison entourée d'un grand jardin bien boisé qui nous permet d'être chez nous ». Le séjour du Prince Impérial a donné lieu à un article dans *l'Univers illustré* du 20 juillet 1867 où la villa est représentée sur une gravure réalisée d'après une photographie de Soulé³⁴. La villa devient une propriété de la ville de Toulouse vers 1876, qui l'a transformée en hospice (fig. 39).

Fig. 39



Bagnères-de-Luchon (Haute-Garonne), villa Bertin ; carte postale du début du XX^e siècle, AD Haute-Garonne, 26 FI PYRÉNÉES 80

© AD Haute-Garonne

- 56 En décembre 1876, l'architecte des hospices civils de Toulouse, Louis Delors, dresse un projet de pavillon d'entrée qui ne semble pas avoir été réalisé. Cette acquisition faisait suite au legs de 400 000 francs-or par Antoine-Alamir Ramel (1805-1869), maître des postes et conseiller municipal de Toulouse, qui souhaitait que cette demeure devienne « une maison de santé destinée à la classe des artisans honnêtes ». L'hospice était desservi par les sœurs de Saint-Vincent de Paul. Une photographie ancienne montre que le toit était initialement à longs pans et croupe brisés et était orné d'une crête de faitage. Il y avait alors un second niveau de comble percé d'oculi. Devant la façade se trouvait un buste sculpté (disparu) représentant Antoine Ramel, qui serait l'œuvre de Dominique Philippe Jean Fourcade. L'escalier extérieur était plus long car le niveau du jardin était nettement plus bas.
- 57 La villa Bertin est située à l'angle de l'avenue Alexandre Dumas et de l'Allée de la Pique qui borde la rivière éponyme. Elle est entourée d'un vaste parc clos par une grille. De plan proche du carré, elle est construite en maçonnerie enduite avec chaînage d'angle en pierre de taille. Les façades nord et sud sont organisées de façons similaires : cinq travées dont celle au centre abrite une porte architecturée. La façade sud donne sur une terrasse qui se déploie sur les trois travées centrales et offre la vue sur les Pyrénées. Les élévations latérales (à l'est et à l'ouest) comportent trois travées dont les travées centrales sont encadrées par des bossages en table évoquant des pilastres. À l'est, une porte secondaire dessert le soubassement. La porte de la façade nord présente un décor architecturé : elle est surmontée d'une imposte en plein-cintre dominée par une archivolt moulurée. Le sommet de l'entablement porte l'inscription *hospice Ramel*. Les fenêtres du rez-de-chaussée ont un profil en arc segmentaire interrompu au centre par une agrafe sculptée. Les lucarnes du comble sont cintrées ce qui est relativement rare à Luchon.

- 58 Dans cet ensemble de projets de villas menés par Chambert, certains édifices se font écho. Les chalets Spont et la villa Diana sont ainsi construits dans un esprit alpin fort voisin tandis que les grandes toitures à pavillon des villas Tron et Bertin, à double niveau de comble divergent surtout par le type de lucarne. Les travées centrales des façades de la villa Émeraude et Tron montrent les variations du répertoire décoratif, entre néo-classicisme pour la première et éclectisme pour la seconde. Les différents états des projets conservés témoignent des échanges entre l'architecte et les commanditaires, que ce se soit pour le caractère souhaité pour la villa (chalets Spont, villa Bonnemaïson), ou pour la distribution des pièces dédiées à l'accueil des « étrangers » pendant la saison des eaux.

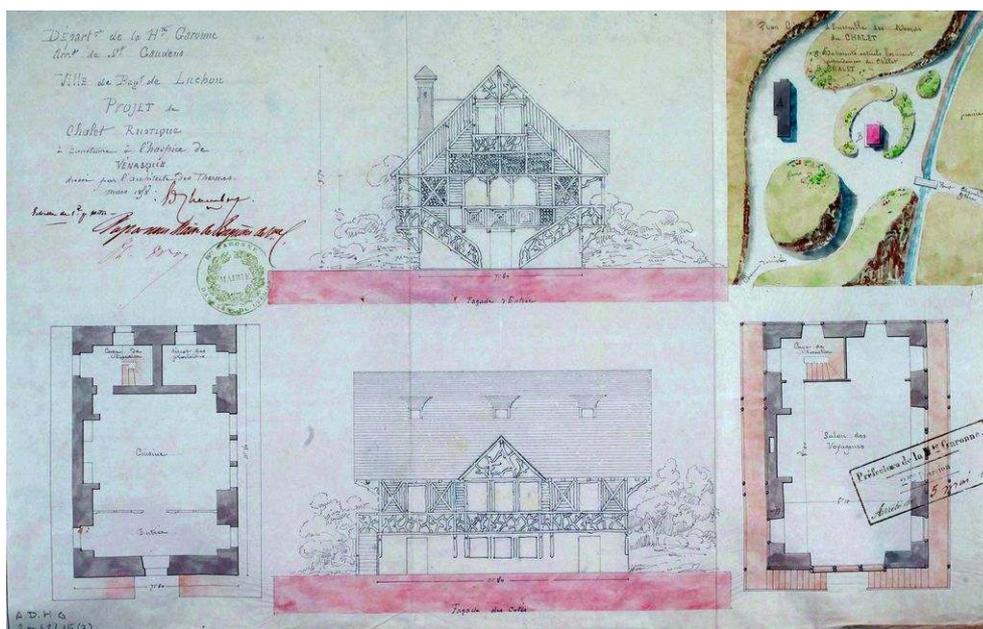
Un architecte complet à Luchon

- 59 L'architecte a été investi dans de nombreux projets municipaux pendant le troisième quart du XIX^e siècle, qui permettent d'appréhender la variété des commandes. Le plus important de ces projets est celui de casino qui suscita de nombreuses propositions de la part de Chambert.

Des projets variés

- 60 Le premier projet connu est encore lié au développement de la villégiature. Chambert dresse en effet en mars 1858 le plan d'un chalet rustique³⁵ destiné à l'hospice de Vénasque, but d'expédition fréquent des curistes luchonnais (fig. 40).

Fig. 40



Bagnères-de-Luchon (Haute-Garonne), hospice de Vénasque ; projet de chalet rustique, AD Haute-Garonne, 2 O 42 15 (3)

© AD Haute-Garonne

- 61 L'étage, desservi par un escalier en bois à volées divergentes, devait abriter un salon pour les voyageurs tandis qu'au rez-de-chaussée se trouvaient la cuisine et un petit cellier. Ce

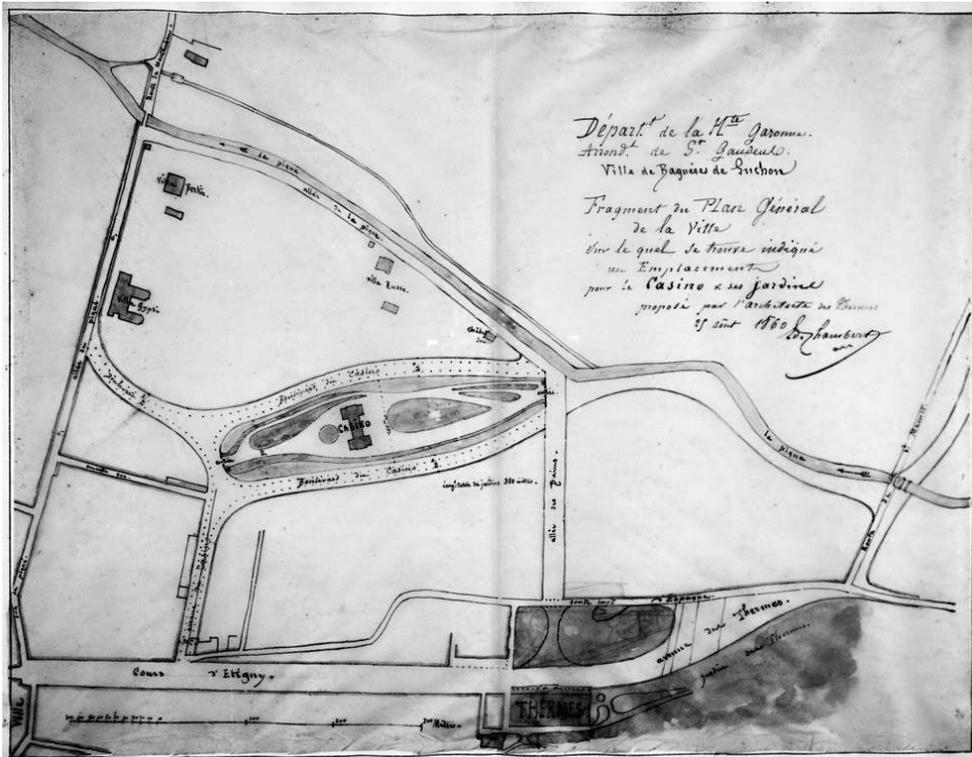
projet, dont on ne sait pas s'il a été réalisé ou non, est intéressant car il présente un édifice « rustique » qui devait être fort proche de la buvette du Pré, pour laquelle seules des photographies anciennes sont connues.

- 62 C'est un établissement scolaire pour les frères des écoles chrétiennes que conçoit ensuite Chambert pour la ville, le 10 mars 1860³⁶. Ce bâtiment a été détruit vers 1896 pour laisser place à la halle de la ville tandis que l'école était déplacée. Le bâtiment prévu devait répondre à l'hôtel de ville, situé en face sur la place du champ de mars et qui était alors bordé par une halle couverte. Le projet était destiné à cet emplacement au moins depuis 1834. L'école était construite sur un seul niveau, légèrement surélevé par rapport à la cour : un petit préau donnait accès à une longue cour que longeait le bâtiment d'école qui comportait quatre classes. Chaque classe était éclairée par quatre grandes fenêtres, réparties par paire sur chacun des murs gouttereaux. Chaque paire encadrait une porte : l'une donnant sur la cour de l'école, l'autre sur une cour secondaire qui séparait l'école d'une maison derrière laquelle était implanté le logement des frères, qui était complété par un jardin.
- 63 En mai 1861³⁷ l'architecte dessine un projet pour établir les marchands de lingerie au rez-de-chaussée de l'hôtel de ville, en fournissant les plans du premier étage et du rez-de-chaussée. En avril 1864³⁸, il propose le plan de l'extension du cimetière qui avait été déplacé au nord de l'One en 1828 mais s'avérait déjà trop petit. En février 1878³⁹, il retravaille à Luchon où il propose une extension du presbytère comprenant galerie et lieux d'aisance.

Le casino

- 64 Au-delà de ces divers projets, c'est celui du casino qui a le plus mobilisé Chambert et suscité de nombreuses propositions qui n'ont pas abouti mais ont fourni le cadre de ce que serait l'édifice final. L'emplacement du casino est prévu dès 1860 : le 25 août, l'architecte propose un extrait de plan situant l'implantation de l'édifice au milieu d'un parc bordé par des boulevards (fig. 41).

Fig. 41

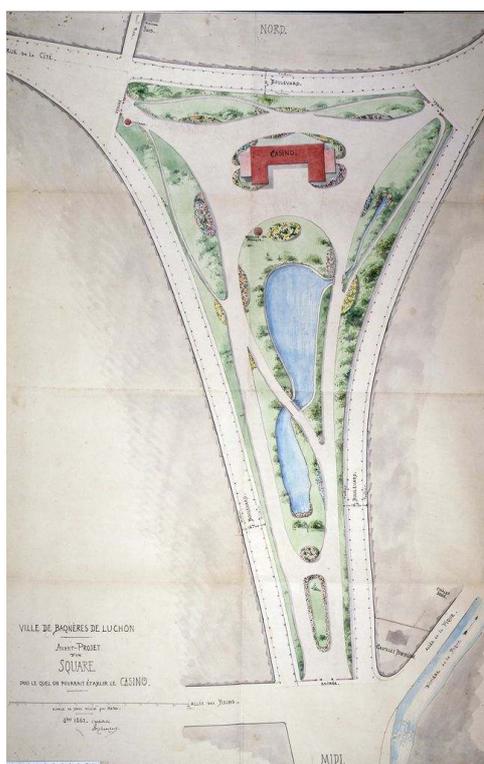


Bagnères-de-Luchon (Haute-Garonne), casino ; projet d'emplacement du casino et de son jardin, proposé par Edmond Chambert le 25 août 1860, fonds Chambert

C. Soula © Inventaire général Région Occitanie

- 65 Le dessin oblong du parc évolue dès 1862 pour adopter une forme triangulaire et l'implantation du casino est repoussée au nord. Ce parti général évoluera dès lors très peu. Dans ce projet, le casino suit un plan en U en face duquel est positionné le kiosque à musique (fig. 42).

Fig. 42

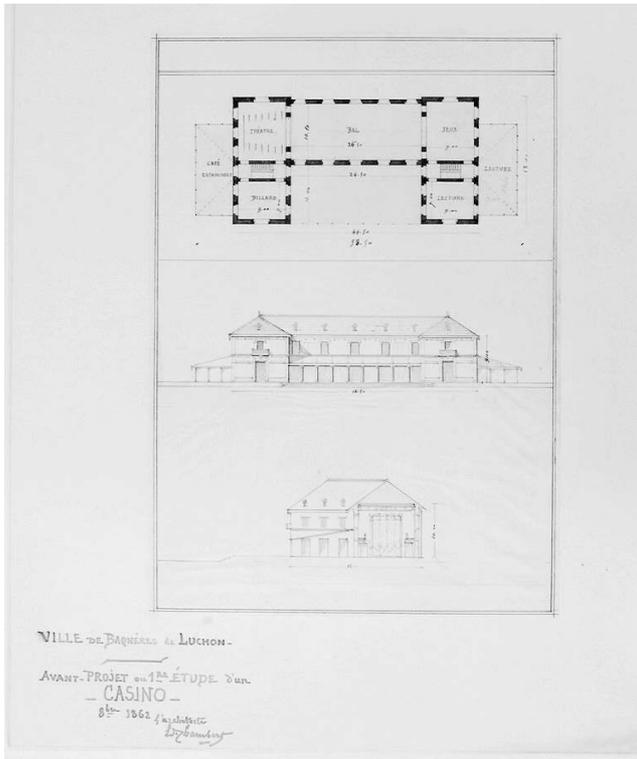


Bagnères-de-Luchon (Haute-Garonne), casino ; avant-projet d'un square dans lequel on pourrait établir le casino, aquarelle d'Edmond Chambert daté d'octobre 1862, fonds Chambert

C. Soula © Inventaire général Région Occitanie

- 66 Qualifié « d'avant-projet ou 1^{re} étude d'un casino », l'édifice est alors de taille relativement modérée et mesure 58 m de long sur 13 m de large. La salle de bal occupe le corps central tandis que les ailes latérales accueillent, l'une le théâtre et le billard, l'autre la salle de jeux et de lecture. De part et d'autre, deux terrasses couvertes abritent l'une le café estaminet, la seconde un autre espace de lecture. Le parti d'ensemble est sobre, rehaussé seulement par la colonnade précédant le corps central (fig. 43).

Fig. 43

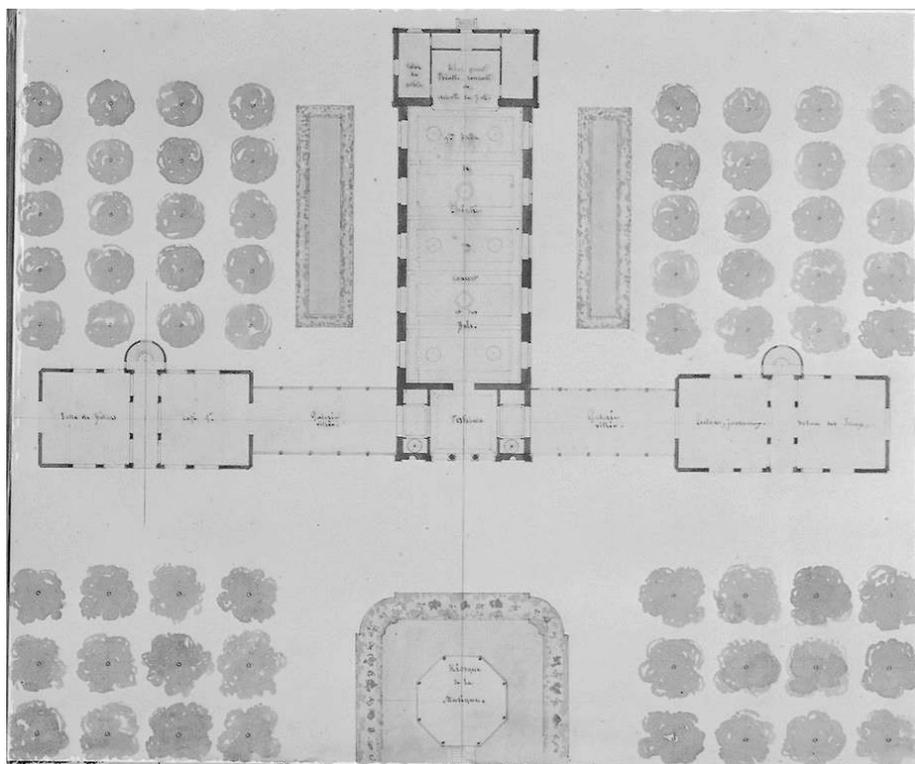


Bagnères-de-Luchon (Haute-Garonne), casino ; avant-projet ou 1^{re} étude d'un casino par Edmond Chambert daté d'octobre 1862, fonds Chambert

C. Soula © Inventaire général Région Occitanie

- 67 De son passage à Aix-les-Bains, Chambert a tiré le principe d'un plan de casino en T : en 1847 en effet, l'architecte Bernard Pellegrini (1819-1864) venait de remporter le concours du casino d'Aix et proposait un tel plan. Il permettait d'installer une salle de spectacle dans l'axe de l'entrée tandis que les divers salons de jeux et de lecture occupaient les ailes latérales terminées par des pavillons. En 1864, Edmond Chambert propose un tel plan pour le casino de Luchon mais ne le réalise pas. Un projet non daté (fig. 44) montre une organisation de ce type où le vestibule central dessert dans l'axe la grande salle de théâtre, concert ou bal et latéralement deux galeries vitrées terminées par des pavillons : celui de gauche doit abriter la salle de billard et le café, celui de droite un salon de lecture avec la presse et un salon de jeux. Dans ce projet, des plantations en carrés sont prévues tout autour du casino.

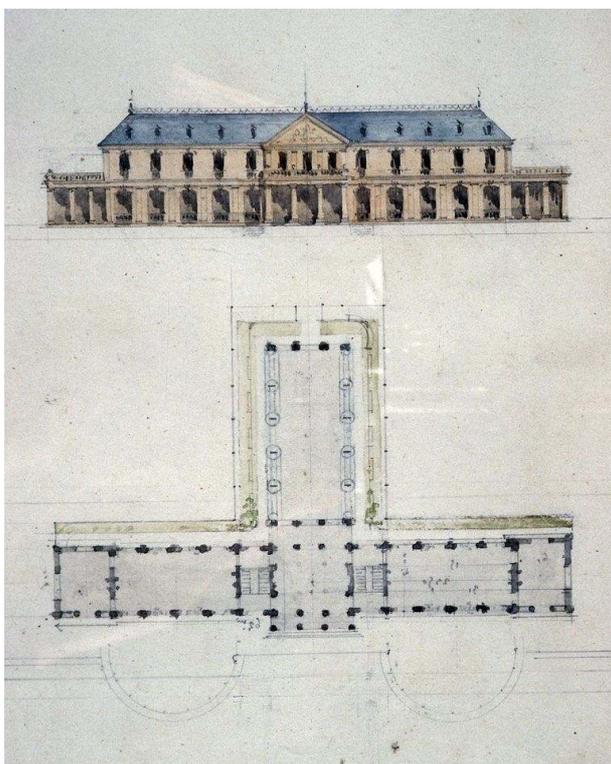
Fig. 44



Bagnères-de-Luchon (Haute-Garonne), casino ; projet de plan en T non daté, fonds Chambert
C. Soula © Inventaire général Région Occitanie

- 68 Le dessin de façade d'un projet voisin, également en T, est de facture néo-classique (fig. 45). Des colonnes et un grand fronton triangulaire porté par des pilastres marquent l'emplacement du vestibule tandis que les ailes latérales voient alterner ouvertures et pilastres. Les extrémités de ces ailes sont ponctuées par des pavillons avec toits-terrasses.

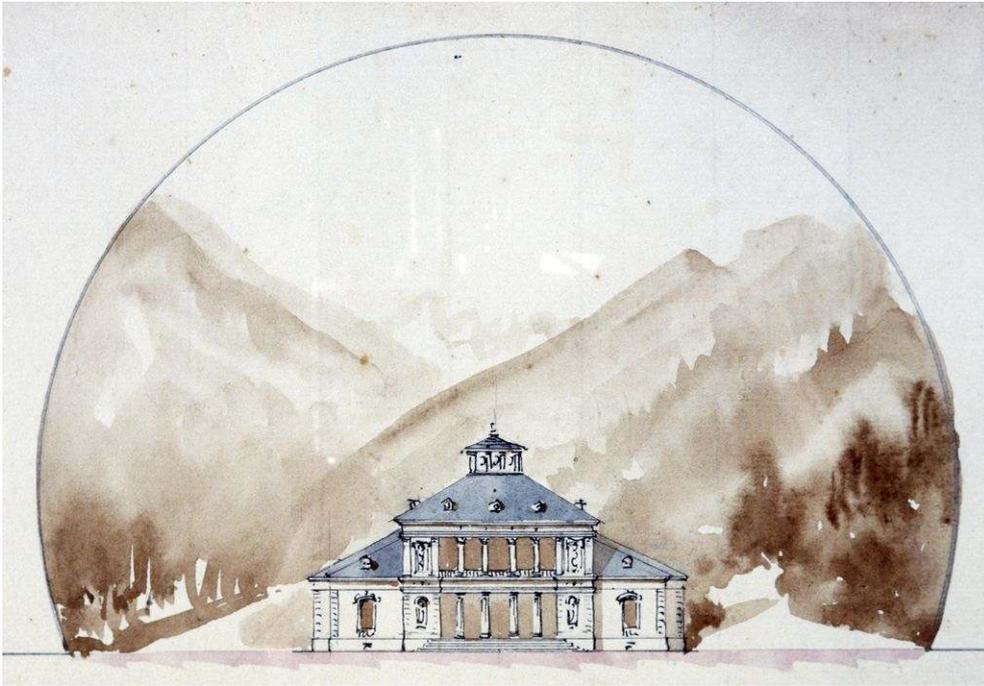
Fig. 45



Bagnères-de-Luchon (Haute-Garonne), casino ; projet de plan en T non daté, fonds Chambert
C. Soula © Inventaire général Région Occitanie

- 69 Ce plan en T s'est élaboré progressivement car Chambert a proposé d'autres plans. Ainsi, un dessin non daté (fig. 46), certainement plus ancien, montre un édifice au plan centré, ouvert sur le parc par un double niveau de colonnade au sud et sommé par un lanterneau (ou peut-être un belvédère).

Fig. 46



Bagnères-de-Luchon (Haute-Garonne), casino ; projet aquarellé de façade à double niveau de colonnade, fonds Chambert

C. Soula © Inventaire général Région Occitanie

- 70 La salle de bal y occupe le centre et est bordée de quatre grandes salles sur ses côtés et cantonnée par quatre autres salles plus petites. Une grande terrasse longe la façade nord. Un autre projet non daté et de plan centré propose un parti proche de la villa Bertin (fig. 47) : il ne comporte qu'un niveau et sa vaste toiture en pavillon est percée d'oculi.

Fig. 47

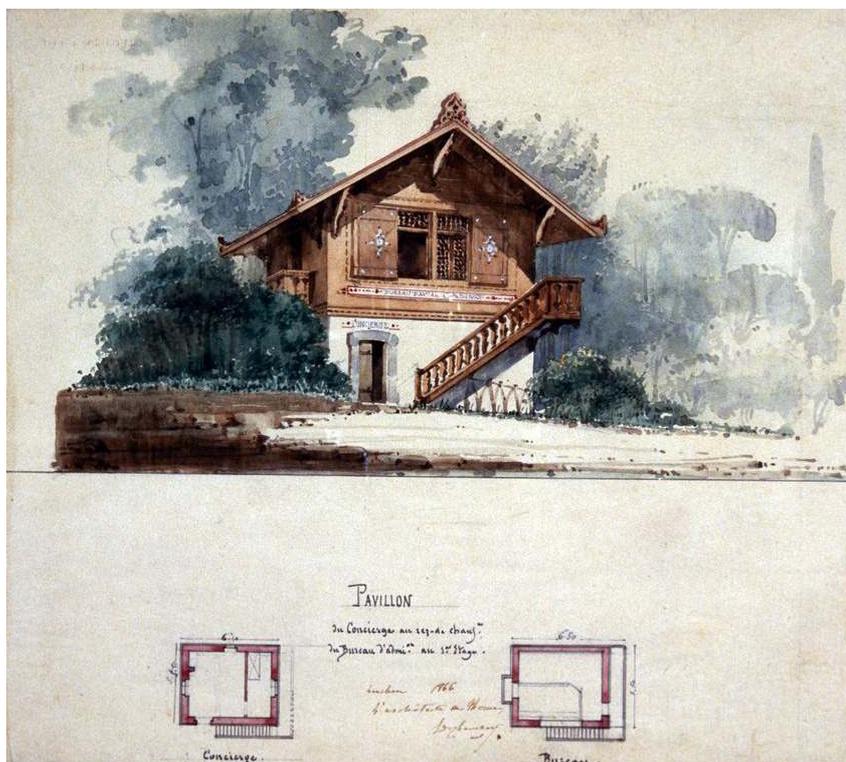


Bagnères-de-Luchon (Haute-Garonne), casino ; projet aquarellé de façade avec fronton ornementé, fonds Chambert

C. Soula © Inventaire général Région Occitanie

- 71 C'est l'entrée monumentale qui différencie surtout ce projet de la villa : deux colonnes y supportent un vaste tympan en plein cintre orné d'une scène figurée et surmonté d'un fronton curviligne portant l'inscription casino. Un pavillon abritant le concierge au rez-de-chaussée et le bureau d'administration au premier étage est projeté en 1866 (fig. 48) : il reprend l'esthétique alpine du chalet Diana et présente l'originalité de proposer un escalier extérieur en façade. La même année Chambert dessine un projet pour les trois entrées du parc du casino.

Fig. 48



Bagnères-de-Luchon (Haute-Garonne), casino ; projet aquarellé de pavillon pour le concierge et le bureau de l'administration signé par Edmond Chambert en 1866, fonds Chambert

C. Soula © Inventaire général Région Occitanie

72 Chambert ne vit pas ses projets aboutir et c'est finalement Castex, l'architecte de la ville chargé de la construction en 1880, qui se conforme à ce parti en T tout en lui donnant une ampleur plus importante et une décoration contemporaine.

73 Conclusion

74 Edmond Chambert a ainsi travaillé à Luchon entre 1846 et 1878, période couvrant l'essentiel de sa carrière. L'architecture publique classique (mairie/école/église) qui aurait pu constituer le principal de sa production en tant qu'architecte départemental et diocésain a, grâce à ces chantiers commingeois, été complétée par un volet varié de créations architecturales où s'est déployé son savoir-faire. Ces travaux montrent sa capacité à entreprendre des projets de grandes ampleurs - établissement thermal et casino - ainsi qu'à s'adapter aux nombreux types de commandes publiques et privées.

ANNEXES

Œuvres et projets principaux recensés en dehors de Bagnères-de-Luchon

(Lorsque le département n'est pas nommé, les travaux concernent la Haute-Garonne).

Toulouse, cimetièrre de Terre-Cabade, 1833, avec Urbain Vitry.

Grenade, reconstruction de la charpente du clocher de l'église, 1837.

Auch (Gers), abattoirs, 1837.

Saint-Lys, halle, 1842.

Launac, reconstruction de l'église de Galembun, 1841 et 1843, en tant qu'architecte du département en 1843.

Balma, projet de construction d'une mairie-école, 1841.

Cassagnabère, reconstruction de l'église, 1844, en tant qu'architecte du département.

Audinac (Ariège), bains, 1844.

Lautignac, reconstruction de l'église, 1846.

Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées), projet d'établissement thermal (non réalisé), 1847.

Toulouse, projet d'asile départemental d'aliénés (Hôpital psychiatrique de Marchant), entre 1846 et 1849. Réalisé finalement selon le plan d'Esquié de 1850.

Gaillac-Toulza, projet de mairie-école, 1848 et 1853.

Castéra-Verduzan (Gers), projet d'établissement thermal (non réalisé), 1850-1853.

Siradan (Hautes-Pyrénées), bains, 1860.

Arreau (Hautes-Pyrénées), école Saint-Exupère, 1866.

Encasse-les-Thermes, projet d'établissement thermal (non réalisé), 1866.

Ax-les-Thermes (Ariège), établissement thermal des Bains Montmorency (non réalisé), 1866.

Toulouse, prison Saint-Michel, achèvement après 1867 des travaux commencés en 1862 à partir des plans d'Esquié de 1855, avec de nombreuses modifications de détail.

Toulouse, école normale d'instituteurs, 1868.

Castelnau-d'Estrétefonds, agrandissement de l'église Saint-Martin, 1868, avis favorable en tant qu'architecte diocésain.

Le Fousseret, projet de caserne de gendarmes, 1869.

Toulouse, restauration de la chapelle Notre-Dame des anges de la cathédrale Saint-Étienne, 1872-1873.

Beaumont-sur-Lèze, reconstruction de l'église, 1873.

Toulouse, transfert des fonts baptismaux de la cathédrale Saint-Étienne, 1875-1876.

Toulouse, réaménagement de la chapelle sainte Germaine de la cathédrale Saint-Étienne, 1876.

Revel, reconstruction de l'église Notre-Dame, 1868-1877.

Toulouse, restauration de la chapelle de la Sainte-Croix de la cathédrale Saint-Étienne, 1879-1880.

Toulouse, restauration du retable et des vitraux des fenêtres hautes du chœur de la cathédrale Saint-Étienne, 1876-1880.

Mazères (Ariège), projet d'église et presbytère, 1876.

Cadours, projet de presbytère, 1876, en tant qu'architecte diocésain.

Vignaux, restauration de l'église, 1878, en tant qu'architecte diocésain.

Beauzelle, mairie-école, 1884.

Toulouse, caserne de gendarmerie de l'esplanade Saint-Étienne.

Toulouse, portail de l'archevêché.

Ax-les-Thermes (Ariège), établissement thermal du Couloubret (non réalisée), projet non daté.

NOTES

1. - Bagnères-de-Luchon est le nom officiel de la commune mais par métonymie, l'appellation simple « Luchon » est d'usage. On retrouvera indifféremment ces deux appellations dans le texte.
2. - Le service de l'Inventaire a fait reproduire dans les années 1980 les plans et croquis du fonds Chambert qui constituait alors une partie du fonds Olivier. Ce fonds Chambert comporte de nombreux plans, dessins d'élévations, croquis de détail de la main de l'architecte mais également quelques documents d'autres architectes qu'il avait rassemblés. La trace de ces archives a depuis été perdue.
3. - JARRASSÉ, Dominique, *Les thermes romantiques, bains et villégiatures en France de 1800 à 1850*, Clermont-Ferrand, Institut d'Études du Massif Central, 1992, p. 53.
4. - CAPPELLA, Marie-Laure de, *Urbain Vitry (1802-1863) : un architecte toulousain à l'époque romantique*, thèse de doctorat en histoire de l'art, sous la direction d'Yves Bruand, Toulouse 2, 1998, vol. 1, p. 77-78.
5. - Exposition des Produits des Beaux-Arts et de l'Industrie : Dans les galeries du Capitole à Toulouse, Toulouse, J. Dupin, 1840, p. 90-92.
6. - Rapports et délibération du Conseil général de Haute-Garonne, 21 août 1843.
7. - Leur opposition était surtout de caractère politique : Chambert était du côté légitimiste. FOUCAUD, Odile, *Jacques-Jean Esquié (1817-1884), architecte à Toulouse*, thèse de doctorat en histoire sous la direction d'Yves Bruand, Toulouse 2, 1989, vol. 1, p. 65-73.
8. - Il récupère également la charge d'inspecteur des travaux de Saint-Bertrand de Comminges où l'on avait aussi tenté d'imposer Chambert. FOUCAUD, *op. cit.* note 7, p. 69.
9. - LAHONDÈS, J. de, « Notice nécrologique sur M. Edmond Chambert », in *Mémoires de la Société archéologique du Midi à de la France*, t. XIV, 1886, p. 307 à 310.
10. - Cette commission avait été créée par le préfet en 1837 pour rédiger le programme de reconstruction des bains et de développement de la station. Elle comprenait des médecins, des ingénieurs et l'architecte départemental des Hautes-Pyrénées, Pierre Artigala.
11. - AD Haute-Garonne, 5 M 83. Bagnères-de-Luchon. Reconstruction de l'établissement thermal. Exposé des motifs et description du nouveau projet de reconstruction, 27 septembre 1847.
12. - Construits entre 1805 et 1815 et détruits par un incendie en 1841.
13. - C'est un calcaire gris bleuté doté de veinules blanches.
14. - AD Haute-Garonne, 2 O 42 22 (9). Bagnères-de-Luchon, thermes, projet de quatre vases à placer sur des piédestaux, 4 avril 1861.

15. - Exposition des produits des beaux-arts et de l'industrie à Toulouse : dans les bâtiments de l'ancien couvent des Jacobins, 1865.
16. - Complété par un troisième élément, le casino.
17. - Détruite lors de la construction du *Vaporarium*.
18. - Daté du 25 septembre 1848. AM Bagnères-de-Luchon 5 M 1.
19. - LAMBRON, Ernest, docteur, *Les Pyrénées et les eaux thermales sulfurées de Bagnères-de-Luchon*, Paris, imprimerie et librairie centrales de Napoléon Chaix et c^{ie}, 1860, p. 383.
20. - AM Bagnères-de-Luchon, 1 G 4, matrice cadastrale, 1839-1883.
21. - AD Haute-Garonne, 2 O 42 27. Bagnères-de-Luchon, monument indicatif de la nouvelle route de France en Espagne par le col de la Glère à élever pour consacrer l'époque de sa création et témoigner la reconnaissance de la ville à M. le Préfet du département, M. West. 1^{er} mai 1858.
22. - AM Bagnères-de-Luchon, 1 I 9, Fêtes, cérémonies, visites officielles.
23. - MOLINÉRY, docteur, « Le Prince Impérial aux eaux de Luchon, notes, documents et souvenirs ». *Revue de Comminges*, 1924, t. 38, p. 1 à 30.
24. - DOIT-LAMBRON, docteur, *Luchon médical et pittoresque*, Paris, O. Doins éditeur, 1903, p. 91.
25. - Façades et toitures des trois chalets : inscription au titre des monuments historiques par arrêté du 1^{er} avril 1993.
26. - La famille de Broglie fut le premier hôte en 1856. GORSSE, Pierre, « Le séjour luchonnais de la princesse de Broglie en 1856 ». *Revue de Comminges*, 1983, t. 96, p. 123-133.
27. - Façades et toitures : inscription au titre des monuments historiques par arrêté du 9 octobre 1986.
28. - Cf. supra, fig.19.
29. - Il a effectué de fréquents séjours à Luchon dont il a décrit la saison thermale dans son ouvrage *Vingt journées d'un touriste au pays de Luchon* paru en 1874.
30. - Les façades et toitures de la villa, avec le mur de clôture du jardin et ses trois portails ; les façades et toitures des deux bâtiments de dépendances : inscription au titre des monuments historiques par arrêté du 24 juillet 2003.
31. - VIOLLET-LE-DUC, Eugène, *Habitations modernes*, 1875, t. 2, p. 9 et pl. 141.
32. - LAMBRON, *op. cit.* note 19, p. 330.
33. - GORSSE, Pierre de, "Le Prince impérial à Luchon en 1867 d'après la correspondance inédite du docteur Ernest Barthès son médecin particulier". *Revue de Comminges*, 1939, série 13, t. 1, p. 245 - 268.
34. - *L'Univers Illustré*, 10^e année, n° 653, 20 juillet 1867, p. 449. Getty Research Institute.
35. - AD Haute-Garonne, 2 O 42 15 (3). Bagnères-de-Luchon, projet de chalet rustique à construire à l'hospice de Vénasque, mars 1858.
36. - AD Haute-Garonne, 2 O 42 18 (3). Bagnères-de-Luchon, projet de bâtiment pour l'école dirigée par les frères de la doctrine chrétienne, 10 mars 1860.
37. - AD Haute-Garonne, 2 O 42 27 (4), Bagnères-de-Luchon, hôtel de ville, projet pour établir les marchands de lingerie au rez-de-chaussée de l'hôtel, plans du 1^{er} étage et du rez-de-chaussée, 3 mai 1861.
38. - AD Haute-Garonne, 2 O 42 31 (7). Bagnères-de-Luchon, plan du cimetière agrandi, avril 1864.
39. - AD Haute-Garonne, 2 O 42 16 (15), Bagnères-de-Luchon, presbytère, projet d'une galerie et des lieux d'aisance, février 1878.

RÉSUMÉS

L'architecte Edmond Chambert (1811-1881) a fortement marqué la ville de Bagnères-de-Luchon dans le troisième quart du XIX^e siècle. Il participe à la structuration de la station en y concevant un grand établissement thermal qui conjugue classicisme du parti et modernité de l'organisation. Il répond à de nombreux projets municipaux d'aménagements urbains, parmi lesquels le casino, qui tous n'aboutissent pas. Il est par ailleurs sollicité par les notables de la ville pour leur construire de grandes demeures, vouées à la villégiature des curistes fortunés. C'est au gré de ces commandes que s'observe le mieux le caractère éclectique de son œuvre.

Architect Edmond Chambert (1811-1881) strongly influenced the city of Bagnères-de-Luchon during the third quarter of the 19th century. He participated actively in developing the resort, by designing a large spa that combines both classicism, and modern organization. He worked on many municipal urban development projects, including the casino, not all of which were successful. He was also commissioned by city noblemen to build large homes for accommodating wealthy guests during their stay in the spa town. These commissioned residences best display the vivid, eclectic character of his work.

INDEX

Index géographique : Bagnères-de-Luchon, Haute-Garonne

Keywords : spa establishment, spa industry, Chambert (Edmond), 19th century, casino, villa, eclectism, Neoclassicism

Mots-clés : établissement thermal, thermalisme, Chambert (Edmond), XIX^e siècle, casino, villa, éclectisme, néo-classicisme, pittoresque

AUTEUR

ALICE DE LA TAILLE

Conservateur du patrimoine, Inventaire général, Région Occitanie